

MÉDIACRITIQUE(S)

Magazine trimestriel d'ACRIMED

Réformes



Colloghan

GROGNE



Tous Actualités **Images** Vidéos Maps Plus Paramètres Outils

DNA Dernières nouvelles d'Alsace
Social
Grogne dans les maisons de retraite : grève et manifestations en ordre dispersé

Les quatre raisons de la grogne des fonctionnaires

HUFFPOST
ECONOMIE 15/03/2018 04:42 CET | Actualisé 15/03/2018 18:18 CET
Manif des retraités: Les 3 sujets de grogne sur le pouvoir d'achat qui montent contre Macron

Macron s'emploie à calmer la grogne du monde rural

À Toulouse, la grogne des agriculteurs exaspère les automobilistes

Grèves dans les prisons et hôpitaux : près de 9 Français sur 10 soutiennent la grogne sociale

Social
Quelles sont les raisons de la grogne du personnel municipal à Fleury-les-Aubrais ?

Publié le 14/03/2018 à 07:22
Grèves : la grogne de la fonction publique
Société

Loiret
Les animateurs en gérontologie participent au mouvement de grogne dans les Ehpad

CSG : face à la grogne des retraités, l'exécutif fait un geste symbolique

L'OB
POLITIQUE MONDE ECONOMIE CULTURE OPINIONS DEBATS TENDANCES VIDÉOS PHOTOS

Europe 1 EN DIRECT REPLAY PROGRAMMES ACTUS
POLITIQUE INTERNATIONAL SPORT MEDIAS CULTURE ECONOMIE SOCIÉTÉ FAITS DIVERS SANTÉ MAI 18
ACCUEIL POLITIQUE
Après la hausse de la CSG, Emmanuel Macron face à la grogne des seniors

LA CROIX
Recherche
VIDEO - Contre la hausse de la CSG, la grogne des retraités

Leve du 22 mars : enjoint de réagir à la grogne, le gouvernement préfère cibler Penchon

Grogne des surveillants: début des opérations de "blocage" des prisons

Live Communis Météo
ouest france
Le Journal Newsletters
ENTREPRISES Actualités Entreprises Secteurs d'activités Régions Patentes d'experts Focus Services
MENTREPRISES
LDC. Grogne syndicale sur les salaires à Sablé-sur-Sarthe

Europe 1 EN DIRECT REPLAY PROGRAMMES ACTUS
ACCUEIL POLITIQUE
La grogne sociale peut-elle permettre d'unir la gauche ?

Publié le 27/03/2018 à 09:32
La grogne des motards contre le 80 km/h s'exprimera aujourd'hui sur les départementales

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE À LA UNE | VIE LOCALE | SPORTS | LOISIRS | ÉCONOMIE
Santé
Mouvement de grogne dans les maisons de retraite

Le Parisien POLITIQUE ÉCO SOCIÉTÉ FAITS DIVERS MA VILLE SPORTS LOISIRS
Écoles : la grogne des zones rurales «oubliées»

Grève de la fonction publique : à l'école, la grogne en sourdine

BFM BUSINESS
VIDÉOS MONDE FRANCE CARRIÈRE ET EMPLOI VIE DE BUREAU ENTREPRISES BOURSE TECH AUTO VOTRE ARGENT IMMOBILIER DIRIGEANTS
Grogne sociale: comment le gouvernement se met (doucement) à lâcher du lest

3 souveraine rhône-alpes
ACTU VIDEOS EMISSIONS SERVICES
LYON SAINT-ETIENNE CLERMONT-FERRAND GRENOBLE ANNECY CHAMBERY LE PUY-EN-VELAY AURILLAC BOURG-EN-BRESSE MOULINS LEIMAN DRÔME
Riom, Montluçon, Moulins : la grogne des salariés Carrefour

Le gouvernement n'a pas entendu monter la grogne dans les prisons

Prison de Vendin-le-Vieil: les engagements de Belloubet face à la grogne des gardiens

Conflans : Mouvement de grogne à l'hypermarché Leclerc

MATCH
ACTUALITÉS PEOPLE ROYAL BLOG CULTURE LIFESTYLE PHOTOS
Faits divers Société Économie International Match Afrique Sport Santé
En baisse dans les sondages, Macron face à la grogne des retraités

La grogne des surveillants : projet d'accord unanimement rejeté

Grogne des surveillants : deuxième jour de "blocage" des prisons

corse-matin
VIDEO. La grogne des syndicats en Corse

LE PROGRES.fr
JURA RHÔNE LYON LOIRE HAUTE-LOIRE
RHÔNE
Groupe Carso à Vénissieux : ça grogne dans le labo

gramme Best Larian Lorenz Quimper Saint-Brieuc Vannes Rennes Autres Communes
Réforme de la justice. La grogne des avocats a perturbé les tribunaux

3
Du lundi au vendredi à 12h25
Écoles : la grogne des zones rurales

Le Républicain Lorrain Nous suivre S'identifier
URBANISME
Metz : la grogne des habitants des Coteaux de la Seille

RTL ACTU SPORT CULTURE REPLAY
Accueil Actu Politique Robotique une "grogne" qui peut être dangereuse...
Retraités : une "grogne qui peut être dangereuse", estime Alain Duhamel

Prisons : la grogne gagne les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Sur la grogne des surveillants de prison, Marine Le Pen copie-colle les revendications des syndicats

Hôpitaux : face à la grogne, Agnès Buzyn annoncera des mesures en février

La grogne au lycée Picasso va-t-elle toucher d'autres lycées ?

FranceSoir
POLITIQUE SOCIÉTÉ TENDANCES ÉCO CULTURE LIFESTYLE ACTUALITÉS EN COOP
Vitesse à 80 km/h: le gouvernement inflexible face à la grogne

Grogne des surveillants : Macron annonce un "plan global", nouveaux blocages en vue mardi

Europe 1 EN DIRECT REPLAY PROGRAMMES ACTUS
ACCUEIL POLITIQUE
L'Elysée veut isoler la grogne des cheminots

Maisons de retraite médicalisées : Buzyn tente de calmer la grogne

Les Français envisagent la généralisation de la grogne sociale

SOMMAIRE

4. La Saint-Valentin, le *Figaro* et les annonceurs
7. « L'Éco » de France Info, ou les patrons à la maison

DOSSIER

10. *Le Parisien* et la réforme de l'audiovisuel public
11. Réforme de la SNCF (1): premiers tirs de barrage
15. SNCF (2): débats télévisés ou guets-apens?
19. SNCF (3): Le cas de Pascal Perri
21. SNCF (4): L'éternel retour des gardiens du consensus
24. « 24H Pujadas », quintessence du bavardage éditocratique
27. Le pouvoir des médias

Médiacritique(s)

Le magazine trimestriel d'Acrimed

Directeur de la publication

Mathias Reymond

Ont collaboré à ce numéro

Frédéric Lemaire, Blaise Magnin, Henri Maler, Pauline Perrenot, Mathias Reymond, Cyrille Rivallan

Illustration

Colloghan

Secrétaire de rédaction

Olivier Poche

Imprimé par

Espace Imprim
46, rue de Paradis – 75010 Paris

Commission paritaire: 1218 G 91177

ISSN: 2256-8271

Tous les articles publiés sont le produit d'un travail collectif et engagé collectivement l'association Acrimed. C'est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

L'éditocratie en rêvait, Emmanuel Macron le fait! Depuis 1995 et la réforme avortée de la sécurité sociale, les éditocrates n'ont eu de cesse de prendre leur revanche sur les mobilisations sociales et n'ont jamais ménagé leur peine pour plaider en faveur des réformes libérales successives et en prescrire de nouvelles ou de plus radicales. Mais cette fois, c'est la « La Réforme » finale qui est en marche, qui viendra parachever toutes les réformes précédentes et achever la normalisation néolibérale de la France. Une perspective qui comble d'aise toute l'éditocratie réunie.

Dès l'automne 2017 commentateurs, chroniqueurs et éditorialistes ont applaudi à tout rompre la pulvérisation du code du travail – comme au printemps 2016 – et jubilé à la perspective de voir l'audiovisuel public mis au pain sec et à l'eau. Depuis, ils s'esbaudissent des promesses de chamboulement de l'Éducation nationale par un ministre déjà adulé et se désolent que les étudiants fassent la fine bouche et se mobilisent contre la sélection à l'entrée de l'université – comme c'était déjà le cas en 2006 face aux promesses de précarité portées par le CPE, ou en 2009 contre la reprise en main budgétaire et managériale des universités, deux réformes qui enchantaient évidemment les commentateurs de plateaux.

Tout en espérant l'achèvement du ripolinage du système de retraites déjà bien entamé par les réformes de 2003 et 2010, qu'ils avaient copieusement applaudies, ils attendent fébrilement la réforme annoncée de l'assurance chômage et patientent en se délectant du projet de loi « pour un nouveau pacte ferroviaire » qui enclenche le démantèlement tant attendu de la SNCF.

Cette même SNCF qui leur donne du fil à retordre depuis des années et contre laquelle les chefferies éditoriales mobilisent toutes leurs ressources et leur savoir-faire: unanimité sans faille pour vanter les vertus de la concurrence, railler l'archaïsme du statut des cheminots et marteler l'urgence et l'inéluctabilité des mesures gouvernementales; convocation d'« experts » à la privatisation et dérégulation choisis pour confirmer les partis pris éditocratiques; focalisation compulsive sur les difficultés dans les transports générées par les grèves; débats télévisés transformés en guet-apens pour syndicalistes; pluie de sondages (biaisés) dont les résultats (biaisés) s'ajustent comme par magie aux diatribes (biaisées) des commentateurs. Et lorsqu'en guise de pluralisme un éditocrate entreprend de critiquer le gouvernement, c'est soit pour lui enjoindre d'aller plus loin et plus vite, soit pour lui conseiller de muscler sa « pédagogie » pour convaincre, ou plutôt faire taire les rétifs.

Alors que les foyers de contestation de la furia réformatrice du président de la République et de son gouvernement se multiplient, des universités à Notre-Dame-des-Landes, en passant par les hôpitaux, les tribunaux ou bien sûr les cheminots, les chiens de garde de l'éditocratie fourbissent leurs armes.

Et pour qu'Acrimed puisse continuer à documenter, démonter et dénoncer l'usage dévoyé que ces journalistes qui n'en ont plus que le nom font de leur métier, nous faisons cette année encore appel à votre générosité en lançant notre souscription 2018. Participez, adhérez, sollicitez vos amis et votre famille, bref, aidez la critique des médias et la critique des médias vous le rendra!

SAINT-VALENTIN : LE FIGARO DÉCLARE SA FLAMME AUX ANNONCEURS

Si un journal n'a pas manqué la Saint-Valentin, c'est bien Le Figaro. Une occasion rêvée pour le quotidien national de faire fructifier les divers partenariats qu'il entretient avec des marques et des sociétés privées, en ouvrant grand ses pages (surtout web) à la publicité. Toutes les éditions ont été mobilisées: du Figaro Madame au Figaroscope en passant par les différentes rubriques de l'édition principale, les articles font florès et le publi-reportage, agrémenté d'une bonne dose de sexisme, va bon train.

La misère du journalisme se nourrit des marronniers, mais certains événements, comme l'ouverture des soldes ou la Saint-Valentin, sont davantage marqués d'une croix rouge dans le calendrier budgétaire des grands médias. Les publi-reportages s'arrachent les pages web, converties en de véritables catalogues commerciaux et guides touristiques. En plus de véhiculer (en général) le pire des clichés sexistes, l'accompagnement médiatique de la Saint-Valentin est un grand moment de parisiano-centrisme et de « journalisme » de classe, s'adressant, au gré d'« idées cadeaux » ou de « conseils voyages », aux publics les plus fortunés. *Le Figaro* coche toutes les cases, lui qui a mobilisé sa rédaction près d'un mois avant la date promise, en se calquant sur le calendrier marketing des entreprises¹...

Du 19 janvier au 15 février on dénombre pas moins de 56 articles dans les différentes pages web du *Figaro*, dont 25 furent publiés le 13, 14 et 15 février! *Le Figaro Madame* remporte la palme, avec 22 articles; les autres rubriques du *Figaro* en comptent 20; le *Figaroscope*, 14 au total. La colonisation des différentes rubriques ne laisse guère de chance d'échapper à la déferlante médiatique: outre les suppléments *Figaroscope* et *Figaro Madame*, les rubriques « Économie », « Voyage », « Langue française », « Culture », « Histoire », « Tech & Web », « Lifestyle », « Carnet du jour », « Télé »,

« Jardin » et même « Scan Sport » de l'édition principale sont concernées.

Les vertus commerciales du Web, facilitant les sauts de pages en pages et ciblant un public type, expliquent en grande partie que le papier soit nettement moins exploité pour de tels événements. La version imprimée du *Figaroscope* (14 févr.) recycle néanmoins cinq de ses articles web, consistant en une recension de restaurants et de lieux culturels avec, en prime, des indications de « prix réduits » sur un site de vente en ligne. Nous nous bornerons à citer un extrait de l'édito du dossier, commis par un Nicolas d'Estienne d'Orves au zénith de son inspiration: « Dans les couples, les plus épris(es) sont souvent les plus déçu(e)s: "Ce soir, j'aurai ma bague. Ça ne peut être qu'aujourd'hui." Eh bien, non, coco(tte)! La nymphette éconduite en sera quitte pour une indigestion de champagne et un trop-plein de foie gras (alors qu'on faisait maigre depuis Noël: quel gâchis!). Et l'amoureux pourra souffler: ouf, je l'ai échappé belle, je suis tranquille pour un an... Mais à l'heure du tout numérique, quel est l'avenir de la Saint-Valentin? » Il semble que la réponse soit dans son propre journal...

COMMERCE, LUXE, PUBLICITÉ ET SEXISME

D'interviews de circonstance en suggestions de playlists, en passant par les recettes aphrodisiaques et les potins « people », le 14 février est

prétexte à publier jusqu'à plus soif au nom du clic. La rédaction s'est notamment fendue de quatre articles qui, du point de vue de la hiérarchie de l'information et de l'information tout court, laissent pantois:

- « Michelle Obama dédie 44 chansons à Barack Obama pour la Saint-Valentin » (15 févr.)
- « David Beckham ne verra pas Real Madrid-PSG pour cause de Saint-Valentin » (4 févr.)
- « La skieuse Lindsey Vonn cherche son valentin sur Twitter » (14 févr.)
- « Lindsey Vonn appelle Twitter à l'aide pour la Saint-Valentin » (14 févr.)

Quatre articles qui, par ailleurs, font l'économie d'un quelconque effort rédactionnel — bien en vogue dans les rédactions — puisqu'ils ne sont qu'une collection de tweets.

Outre les pages people, nombre d'articles relèvent tantôt de la publicité déguisée, tantôt du publi-reportage parfaitement assumé. Les papiers « conseils », qu'ils touchent aux voyages, aux restaurants, aux bijoux, ou aux tenues vestimentaires, renvoient directement aux pages boutiques et aux sites des entreprises et magasins concernés². Des travers malheureusement classiques, qui ne concernent pas uniquement le traitement médiatique de la Saint-Valentin — et qui ne sont pas le seul fait du *Figaro*, ni même de la presse magazine³.

Nous relèverons toutefois quelques travers de choix, consacrant tout à la

fois la mort de la déontologie et la victoire de l'information publicitaire déguisée en journalisme.

1. Si la plupart des articles sont signés de membres de la rédaction, d'autres sont rédigés en collaboration directe avec des marques ou des entreprises, parachevant, tout en cynisme, le journalisme commercial. C'est le cas des articles « Dix hôtels pour un voyage romantique » (1^{er} févr.), écrit « en collaboration avec idiliz » et « Des cadeaux chics pour une Saint-Valentin réussie » (19 janv.), publié « en collaboration avec Collector Square », respectivement agence privée de voyage et plateforme de vente en ligne de produits de luxe⁴.

Rien de surprenant, dès lors, à ce que le second affiche en pleine page un diaporama de sacs à main et de bijoux de luxe, auquel succède une vidéo marketing des « coulisses du savoir-faire de Dior » directement fournie par la maison mère! Le peu de texte, envahi de liens hypertextes vers différentes marques, est du même acabit :

« Quel cadeau offrir pour la Saint-Valentin? Que celui ou celle qui n'a jamais tenté d'éviter la question pour échapper au véritable casse-tête de l'année nous jette la première pierre... mais cette fois-ci, facilitons-nous la tâche avec cette sélection de pièces luxueuses et vintage à shopper chez Collector Square. [...] Qu'est-ce qu'une Saint-Valentin sans son célèbre rouge passion? Dans ce coloris, les sacs à main promettent de faire tout leur effet à l'image d'un classique de la maison Chanel ou encore du joli modèle trapèze Céline. Le 14 février est aussi l'occasion d'offrir quelque chose de plus symbolique comme un bijou. Pour une femme, on peut opter pour la bague solitaire de Tiffany & Co ou encore le bracelet Love signé Cartier. En ce qui concerne nos homologues masculins, une jolie montre Hermès ou des boutons de manchette en argent, or blanc ou acier marqueront le coup. »

2. Certains articles renvoient en bas de page vers le site « Services » du Figaro, puits sans fond de promotions et autres offres commerciales, fournissant une nouvelle fois des liens directs vers les boutiques des différentes marques, et pour lesquelles les lecteurs bénéficient de « codes promo le figaro.fr ». Ainsi des bas de pages...

SERVICE: [Préparez la Saint Valentin avec les maillots Vilebrequin pour un bain de minuit de folie](#)

La rédaction vous conseille

- DOSSIER - Saint-Valentin à Paris: toutes nos idées de sorties et de restaurants
- Les restaurants les plus romantiques de Paris
- Dix pièces à voir à Paris pour la Saint-Valentin

SERVICE: [Swarovski vous propose des bijoux exceptionnels tout au long de l'année, découvrez-les ici!](#)

La rédaction vous conseille

- DOSSIER - Saint-Valentin à Paris: toutes nos idées de sorties et de restaurants
- Saint-Valentin: nos idées originales pour la fêter à Paris
- Les restaurants les plus romantiques de Paris

... et ce à quoi elles renvoient :

3. Le site du Figaro n'est évidemment pas le seul à pratiquer le publi-reportage ni à verser dans l'information commerciale. Les comptes Twitter, Facebook et Instagram des différentes éditions sont de puissants relais pour les marques, autant que pour le journal lui-même. Un article du Figaro Madame, intitulé « #MadameLove: 11 cadeaux à remporter pour la Saint-Valentin » (4 févr.), donne le ton: « Rendez-vous donc, quotidiennement, sur notre compte Instagram @madamefigaro.fr pour tenter de gagner des articles Albertine, Amanda de Montal, Cha Ling, Cinq Mondes, Comptoir du Caviar, Edwart Chocolatier, Eiffel Blomet, Lachaume Fleurs, La Fourchette, Louise Hendricks ou encore Marie Valfort. »

4. Comme si les annonceurs « traditionnels » ne suffisaient pas, et parce que l'amour n'a visiblement aucune frontière, Le Figaro profite de la Saint-Valentin pour faire de la réclame à ses propres lecteurs dans des articles traditionnels: en achetant des espaces d'annonce, ils pourront communiquer leur message d'amour... Pour que la démarche soit plus attractive, la rédaction offre quelques « espaces publicitaires » en cadeau à ceux qui répondront à... un quiz de Saint-Valentin! Ainsi qu'on peut

le lire dans l'article « Saint-Valentin : dites-lui votre amour et remportez votre annonce en jouant à notre quiz! » (5 févr.):

Le mercredi 14 février 2018, c'est la Saint-Valentin. Le Carnet du Jour vous propose un forfait spécial et la possibilité de remporter votre annonce en répondant à un quiz!

Le Carnet du Jour vous propose un forfait spécial de 50 € * TTC pour la publication de votre annonce de Saint-Valentin dans l'édition du mercredi 14 février. Vous pouvez communiquer votre message jusqu'au mardi 13 février à 16 h 30, soit par téléphone au 01 56 52 27 27, soit par courriel à carnetdujour@media.figaro.fr

Vous pouvez aussi tenter de gagner votre annonce en répondant à notre quiz!

*50 € TTC les 10 lignes et 10 € TTC la ligne supplémentaire.



5. C'est un refrain traditionnel: comme à l'occasion des vacances, qu'elles soient d'été ou d'hiver, le « journalisme de classe » fait ses armes pendant la Saint-Valentin. Les différents articles gastronomiques, vestimentaires ou « voyages » que nous avons recensés promeuvent des lunettes de luxe, des voyages dans les îles où les plus petits tarifs proposés avoisinent les 1 000 €, ou encore des restaurants/hôtels (majoritairement parisiens) aux prix exorbitants. Ainsi des « restos chics » suggérés par le *Figaro Madame*, dans la rubrique « Cuisine », le 12 février:

« À l'approche du 14 février, il est temps de penser à organiser sa soirée en amoureux et notamment son repas de Saint-Valentin. Placé sous le signe du chic, cette année. Au programme: du champagne, des bouquets de roses, mais aussi et surtout des menus d'exception. Entre terre et mer au Shangri-La Hotel Paris, où les langoustines, les noix de Saint-Jacques, le homard et les légumes du jardin sont à l'honneur. Romantique au Trianon Palace Paris. Entre canapés de foie gras, canard fumé et sole braisée, on n'a pas fini de se régaler. »

Le tout agrémenté d'injonctions au « changement », au « hors pair » et

à l'« originalité », pour que les plus riches aient bien conscience de se démarquer du commun des mortels, rimant avec « traditionnel ».

6. Le traitement médiatique de la Saint-Valentin réserve aux femmes une attention toute particulière et d'autres injonctions, exclusives et circonstanciées. Si le cas du *Figaro* n'est pas isolé, sa rédaction, et notamment celle du *Figaro Madame*, ne boude pas sa passion des clichés sexistes. Nous nous contenterons d'exemples tirés des articles « De la lingerie pour lui faire voir rouge le soir de la Saint-Valentin » et « Robes, bijoux, lingerie... quelle tenue pour la Saint-Valentin? » respectivement publiés les 12 et 7 février.

Comme toujours, et sous couvert de liberté et de « refus des diktats », les injonctions renforcent les normes et entérinent les stéréotypes en véhiculant des images de corps parfaitement normés, en promouvant des marques de lingerie de luxe et en adoptant un ton culpabilisateur qui épouse le point de vue masculin. Un paradoxe omniprésent dans les magazines dits « féminins », que l'on retrouve, à n'y pas manquer, dans les deux articles du *Figaro* précédemment cités:

– « De la lingerie pour lui faire voir rouge le soir de la Saint-Valentin »: Cette année, on s'amuse du premier degré avec des sous-vêtements écarlates, bordeaux ou lie-de-vin pour se faire plaisir à soi, à son partenaire ou pour compléter notre collection de dessous chics. Et ce, sans jamais tomber dans la vulgarité. Ni se sentir forcée par tel ou tel diktat.

– « Robes, bijoux, lingerie... quelle tenue pour la Saint-Valentin? »: De la robe trop décolletée aux bijoux gnangnans, en passant par les combinaisons ou autres salopettes impossibles, liste non exhaustive des faux-pas à éviter

pour profiter d'un tête-à-tête, l'esprit léger. Premier rendez-vous ou soir de Saint-Valentin, on se demande souvent quoi porter pour un dîner romantique, mais jamais **quelles erreurs stylistiques ne pas commettre**. [...] Pour diminuer l'angoisse du « trop en faire », nous avons recensé tout ce qu'il faut oublier dans son dressing avant de se rendre à un date.

Et les injonctions à « ne pas faire ci » ou à « faire ça comme ça » d'être énumérées: « La combi et la salopette à bannir », « Stop aux bijoux régressifs », « Exit la robe de bal de promo », « Pas d'excès de chair », « Investir dans des collants hors de prix », « Attention au rouge à lèvres qui bave », etc.

À l'occasion de la Saint-Valentin et en l'espace de cinquante-six articles et de trois semaines de publications, *Le Figaro* a cumulé nombre des travers médiatiques bien connus: mélange des genres commercial et journalistique, consécration de la publicité et des publi-reportages sous toutes leurs formes, information par et pour les riches et promotion des clichés sexistes. Bref, un panorama du pire de ce journalisme à gages qui mine l'information.

[1] Le premier article que nous avons recensé, du *Figaro Madame*, date du 19 janvier 2018!

[2] Les liens d'hôtels, restaurants, etc. sont généralement directs. Dans d'autres cas, il faut un clic intermédiaire. Exemple dans l'article « Des cadeaux chics pour une Saint-Valentin réussie » (19 janv.): cliquer sur le lien « classique de la maison Chanel » renvoie à l'article « Toute l'éternité dans le sac classique Chanel » du *Figaro* (28 sept. 2015). Là, les trois liens hypertextes présents dans le corps du texte conduisent tout droit à la page de « Collector Square », plateforme de vente en ligne, et nid de sacs de luxe, dont le premier en présentoir est à acquérir pour la modique somme de 3980 €...

[3] On peut se référer, sur le sujet, à la rubrique du site d'Acrimed consacrée aux publi-reportages.

[4] « Leader européen de la vente en ligne de sacs, montres et bijoux de luxe de seconde main », selon les propres termes de cette dernière.

« L'ÉCO » DE FRANCE INFO : LES PATRONS COMME À LA MAISON

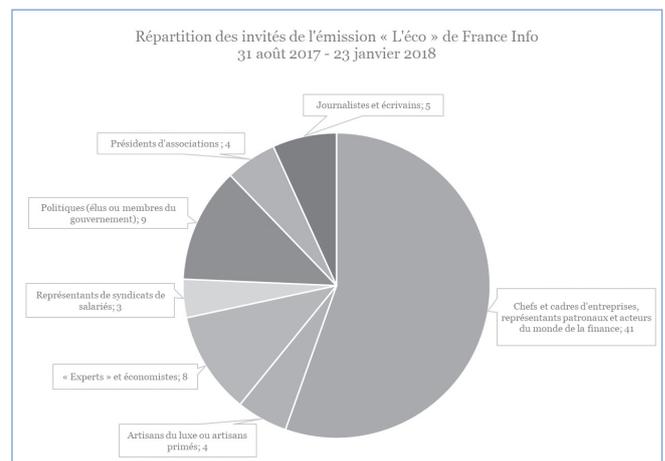
Une tribune hebdomadaire aux « Échos Patrimoine » sous le titre « C'est mon argent », un « service patronal » quotidien dans « L'interview éco » : en matière d'économie, force est de constater que les émissions de France Info ont le pluralisme chevillé au corps ! Par souci d'exhaustivité, et en quête désespérée d'autres points de vue – notamment celui de salariés – sur l'économie et les entreprises, nous avons passé au crible une troisième émission, « L'éco », présentée du lundi au jeudi par Jean-Paul Chapel¹. Et nous n'avons pas été déçus...

À première vue, l'orientation de « L'éco » ne déparie pas la ligne éditoriale des deux émissions évoquées plus haut : « Chaque jour, pendant sept minutes, Jean-Paul Chapel vous éclaire sur l'actualité économique du jour, mais vous fait également découvrir une personnalité du monde de l'entreprise : PDG, dirigeants de start-up, syndicalistes mais aussi des économistes et des responsables politiques qui expriment leur vision économique. "L'éco" propose une palette d'invités très variée. Soumis à de nombreuses questions, ils doivent répondre à la fameuse "Question qui fâche" du Huffington Post qui apporte une touche piquante à l'interview. Mais c'est toujours en musique que se termine l'émission avec la chanson préférée de l'invité². »

Une « palette d'invités très variée » ? Diantre ! Nous avons pris Jean-Paul Chapel au mot et sommes allés scruter les invités – et partant, les « visions économiques » – ayant eu droit de cité sur l'antenne de service public depuis le 31 août 2017. Et, sans surprise, la « palette » est bien moins « variée » que sur le papier ! Sur les 75 interviews disponibles sur le site de l'émission, nous avons ainsi dénombré :

- Chefs d'entreprises ou de start-up : 28
- Cadres d'entreprises : 3
- Directeurs de banques et du monde de la finance : 6
- Représentants du patronat : 4
- » Soit 41 chefs et cadres d'entreprises, représentants patronaux et acteurs du monde de la finance.
- Artisans du luxe ou primés : 5
- Économistes et « experts » : 8
- Politiques : 9
- Représentants de syndicats de salariés : 3
- Présidents d'associations : 3
- Journalistes et écrivains : 6

Répartition qui montre une certaine idée de la variété, inquiétante pour le pluralisme (et pour le service public), comme le montre de façon encore plus nette sa représentation graphique :



Au moins deux constats immédiats s'imposent. D'abord, selon la rédaction en chef, les travailleurs, chômeurs et précaires ne semblent pas être à même d'« exprimer une vision économique » ni d'« apporter un regard sur l'information économique », pas plus que les salariés ne semblent faire partie des « personnalités du monde de l'entreprise ». Deux tâches qui incombent très majoritairement aux PDG : les salariés *lambda* sont par exemple inexistantes dans l'émission de Jean-Paul Chapel. Un constat peu étonnant : dans le champ médiatique, la parole salariée reste reléguée, au mieux, aux micro-trottoirs, au pire, au trou noir du journalisme³.

Ensuite, et toujours selon la rédaction en chef, le format « interview » reste la chasse gardée de personnalités « titrées » : haut-gradés selon la hiérarchie d'entreprise, experts auto-consacrés connus des médias, politiques ou professionnels bénéficiant d'une aura publique préalable ou d'une « actualité » aux yeux des journalistes – publication d'un livre, réception d'un prix, etc. Un affichage plus vendeur qui parachève un mécanisme bien connu : la consécration médiatique des consacrés, ou le journalisme d'élite.

Deux constats pour un même résultat : au grand dam de son descriptif, l'émission « L'éco » sert quotidiennement la soupe libérale à ses auditeurs en promouvant une vision de l'économie par ses dirigeants et une image de l'entreprise par ses patrons...

DANS LE DÉTAIL... C'EST PIRE !

Un coup d'œil plus précis aux invitations confirme le défaut de pluralisme de l'émission. Le monde de l'économie et de l'entreprise est par exemple si restreint que la rédaction en chef se trouve parfois dans l'obligation de renouveler certaines invitations. Celle de la CGT ? Pas vraiment⁴. Sur la période qui nous intéresse, Élie Cohen, économiste aux ordres bien connu d'Acrimed et du film *Les Nouveaux Chiens de garde*, Christopher Dembik, économiste à Saxo Banque, et Amélie de Montchalin, députée LREM, ont eu droit à deux invitations.

Le monde de l'économie et de l'entreprise est même tellement restreint qu'au moment des mobilisations de salariés contre la réforme du Code du travail, la rédaction en chef sous-titrait l'interview de la présidente du mouvement de patrons Ethic, Sophie de Menthon : « Grève des fonctionnaires : le regard d'une patronne » (9 oct. 2017). Un sens du timing impeccable, que Jean-Paul Chapel met régulièrement en pratique, lui qui invitait le 6 novembre Patrick Artus, chef économiste de Natixis, banque internationale de financement, de gestion et de services financiers pour « revenir sur l'actualité économique autour des "Paradise Papers" »...

Le monde de l'économie et de l'entreprise est décidément à ce point restreint qu'en l'espace de six jours, le Medef put s'asseoir confortablement deux fois sur le fauteuil des invités de J.-P. Chapel :

» Thibault Lanxade (31 août 2017) : « "Quand une entreprise passe de 49 à 50 salariés ça lui coûte 4,5 % de sa masse salariale", affirme le vice-président du MEDEF ».

» Geoffroy Roux de Bézieux (6 sept. 2017) : « "Ce gouvernement est pro-emploi". Le vice-président délégué du MEDEF, explique pourquoi avec la réforme du code du travail, le gouvernement va dans le bon sens. »

On relèvera également quelques gâteries journalistiques, telles que la mise en avant d'« expert en méditation » (23 nov. 2017) ou d'« expert en productivité » (29 nov. 2017), venus en toute expertise exposer quelques gestes simples pour un meilleur bien-être (des dirigeants d'entreprise⁵) et quelques gestes simples pour une meilleure productivité (des salariés⁶) !

Les invitations politiques ne brillent pas non plus par leur diversité. Sur les huit personnalités venues exposer leur « vision de l'économie », quatre font partie du mouvement « En marche » — dont trois membres du gouvernement —, un député UDI, un élu PS, un élu PCF et une députée de la France insoumise. Le pluralisme est au beau fixe quand on constate qu'à l'invitation de trois représentants de salariés répond celle de quatre présidents de syndicats patronaux... en plus des vingt-huit PDG déjà évoqués.

Enfin, nous noterons que certaines semaines sont plus riches que d'autres. Ainsi fin juin/début juillet⁷ se sont jour après jour succédés :

» Pierre Gattaz (29 juin 2017) : « "La loi travail va dans le bon sens", Pierre Gattaz, président du MEDEF donne son avis sur la future loi travail. »

» Xavier Niel (29 juin 2017) : « "On va dépasser Londres" en nombre de start-up, estime le créateur de la Station F [qui] explique comment il veut faire de Paris une place majeure pour les entrepreneurs. »

» Alexandre Ricard (3 juill. 2017) : « "Nous participons à la lutte contre l'alcoolémie chez les jeunes", affirme le PDG de Pernod-Ricard [qui] explique comment son entreprise lutte contre l'alcoolémie tout en continuant de grandir à l'international. »

» Jean-Louis Chaussade (3 juill. 2017) : « "La nouvelle loi travail peut rendre les choses plus simples", affirme le PDG de Suez. »

» Rémy Rioux (5 juill. 2017) : « "Emmanuel Macron veut traiter le problème du Sahel", affirme le directeur général de l'agence française de développement [qui] parle investissement public à l'étranger. »

Mais que l'on se rassure : l'interview de Chapel est toujours entrecoupée

de « la question qui fâche », systématiquement confiée au Huffington Post. Pour ne pas accabler nos lecteurs, nous n'en transcrivons que quatre :

» À Xavier Niel : « Créer sa start-up. À propos de Station F, vous avez dit en plaisantant à moitié qu'au-delà de 40 ans, on n'a plus de légitimité à y être. Xavier Niel, vous aurez 50 ans cette année. Est-ce que vous êtes en train de nous dire que vous êtes déjà trop vieux pour innover ? »

» À Pierre Gattaz : « Pierre Gattaz, je suis très content de vous avoir sur ce plateau. En répondant à ma question, vous allez enfin nous aider à comprendre si Macron est de gauche ou de droite. Alors, globalement, vous êtes pour ou contre sa réforme du Code du travail ? »

» À Laurence Parisot : « Vous vous êtes démenée pour rendre le Medef présentable, pour en faire autre chose que cette caricature de club pour grands patrons. Quand soudain, patatras ! Pierre Gattaz est arrivé avec ses gros sabots, ruinant en un rien de temps tous vos efforts. Laurence Parisot, on vous entend à chaque instant commenter l'actualité alors que vous n'avez plus de mandat. Quand est-ce que vous ferez le deuil de la présidence du Medef ? »

» À Muriel Pénicaud : « 1 million de chômeurs d'ici 2022. C'est un rythme de 24000 en moins par mois jusqu'à la prochaine présidentielle. Du jamais vu depuis plus de 30 ans, un rythme plus rapide que les deux grandes dernières baisses des années 2000. Muriel Pénicaud, vous nous confirmez ici et maintenant qu'Emmanuel Macron fera mieux que Chirac et Sarkozy contre le chômage ? »

Xavier Niel, Pierre Gattaz, Laurence Parisot et Muriel Pénicaud sont K.-O. debout.

Si nous écrivions, à propos de « L'interview éco » de France Info (voir page suivante), qu'elle « ne départagerait pas sur BFM Business, dans Les Échos ou les pages saumon du Figaro », on peut en dire autant de cette deuxième rubrique d'interviews économiques. Pour défendre l'orthodoxie économique sur les antennes publiques, la concurrence fait rage !

[1] L'émission est diffusée en direct à 9h20 et bénéficie d'au moins une rediffusion, entre midi et deux, sur la chaîne d'info en continu.

[2] Selon son propre descriptif consultable sur la page de l'émission.

[3] Variables d'ajustement ou cautions pluralistes dans les débats télévisés, les salariés ne semblent en effet franchir le mur médiatique que lorsqu'un conflit social prend de l'ampleur. Et encore...

[4] Rappelons que sur la période observée, soit plus de quatre mois — période qui connut en outre quelques batailles sociales —, l'émission, qui affirmait convier « des syndicalistes » dans sa « palette d'invités très variée », seuls trois représentants syndicaux (tous trois dirigeants) CGT, FO et CFDT furent invités!

[5] L'« expert en méditation » est Sébastien Henry. Il est invité en sa qualité de co-auteur du livre *Méditez avec nous. 21 méditants experts vous conseillent et vous guident*. Une expertise haute en couleur dont nous vous livrons gracieusement un extrait: « *Beaucoup de décideurs, managers, dirigeants, viennent par cette porte d'entrée être moins stressés car le rythme quotidien fait qu'il y a beaucoup de stress. C'est une pratique qui nous aide à nous relier à la plus belle partie de nous-mêmes. [...] Beaucoup des dirigeants que j'accompagne finissent par trouver dans leur emploi du temps pourtant très serré dix minutes, vingt minutes, ça peut être entre deux réunions, après déjeuner, dans un hall d'aéroport en attendant les bagages. Il y a plein de moments qu'on peut appeler des temps morts où on ne peut pas être efficace ou productif mais qui peuvent être des temps vivifiants où on a la sensation de revenir à soi-même et d'être pleinement centré.* » Vivifiant, en effet!

[6] L'« expert en productivité », Romain Bisseret, est auteur du livre *60 minutes pour reprendre le contrôle de vos mails* et consultant pour la société In Excelsis, société qui se définit ainsi: « *S'organiser — collaborer — produire. L'entreprise est l'espace à ré-investir pour l'épanouissement professionnel et individuel des personnes, leur réalisation et l'expression de leurs talents.* » Un mot d'ordre qu'il décortique sur le plateau de Chapel en évoquant les petits tracas qui empêchent un salarié de bien se concentrer sur sa tâche (entendre être productif/exprimer pleinement son talent): « *Beaucoup de gens laissent par exemple leurs notifications, donc dès qu'il y a une notification ils vont aller voir le mail, prendre connaissance de ce qui se passe, interrompre la tâche en cours et à peu près 40 % des gens qui interrompent la tâche en cours ne reprennent pas l'activité après donc...* »

[7] Nous sortons ici de la période observée, tout en notant que le calendrier coïncide avec l'arrivée de la réforme du Code du travail devant les députés, « *présentée à partir [du] lundi 10 juillet à l'Assemblée nationale, défendue par la ministre du Travail Muriel Pénicaud* », rappelle l'AFP.

[8] L'ex-présidente du Medef ne s'y trompe pas: « *Je trouve cette question en fait très sympathique!* »

« L'interview éco » de France Info : service public ou service patronal ?

Diffusée du lundi au vendredi à 18h51 et 22h21, « L'interview économique » est dotée d'une orientation éditoriale très clairement et très étroitement délimitée: « Chaque jour, au micro de Jean Leymarie, journaliste de France Info, **un grand acteur de l'économie française ou internationale commente les enjeux majeurs de l'actualité économique. Chefs d'entreprise, décideurs, hommes politiques... les invités de l'interview éco apportent leur regard sur l'information économique.** »

Et il s'avère que Jean Leymarie s'applique à ne jamais déroger à cette ligne éditoriale. Dans son émission, en dehors des « grands acteurs », des « chefs d'entreprise », des « décideurs », et des « hommes politiques », nul autre n'a le droit de « commenter » et d'« apporter son regard » sur l'actualité économique. Aucune chance d'y entendre de « petits acteurs » de la vie économique, « simples » salariés, artisans, travailleurs indépendants, intérimaires ou précaires, ni évidemment le moindre chômeur — dont chacun sait qu'ils se contrefichent et qu'ils ne sont en aucune façon concernés par « l'actualité économique » —, venir parasiter les voix expertes des entrepreneurs, des représentants patronaux et des technocrates qui se succèdent au micro. On notera tout de même qu'un économiste, un journaliste spécialisé ou un dirigeant syndical est invité de temps à autre pour servir de caution pluraliste à l'émission.

Ainsi, au cours des trois derniers mois, Jean Leymarie a réalisé 47 interviews, invitant :

- 29 dirigeants d'entreprises ;
- 9 représentants patronaux ;
- 4 acteurs institutionnels ;
- 3 dirigeants syndicaux ;
- 1 économiste ;
- 1 journaliste économique (hétérodoxe).

Un programme qui ne dépareillerait pas sur BFM Business, dans *Les Échos* ou les pages saumon du *Figaro*. D'ailleurs, si Jean Leymarie cherchait à s'y faire recruter, sans doute ne s'y prendrait-il pas autrement... Mais là n'est pas la question. Jean Leymarie est libre de cultiver et de partager avec le public une passion particulière, presque obsessionnelle, pour les entrepreneurs. Même sur le service public. Le problème est que l'on cherche encore dans la grille de programmes de la station une ou des émissions équivalentes où des militants syndicaux de base, des travailleurs ordinaires ou des économistes critiques trouveraient micro ouvert pour commenter l'actualité, faire part de leur expérience de l'économie, exposer leurs points de vue et leurs revendications... C'est donc la rédaction en chef qui est ici en cause, en ce qu'elle renonce à faire exister un pluralisme élémentaire sur l'antenne de France Info, faisant preuve d'un parti pris bien peu respectueux du public pour traiter l'information économique !

LE PARISIEN ET « LA RÉFORME » DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Lundi 13 novembre, Le Monde rendait public un « document de travail » du ministère de la culture préconisant une réforme draconienne de l'audiovisuel public : suppression de France Ô, diffusion de France 4 limitée à Internet, fermeture des bureaux régionaux de France 2, le tout accompagné de « départs volontaires difficiles à éviter »... Côté Radio France, sont évoquées la relégation du Mouv' sur Internet, une « réforme des modes de production » – autant dire une baisse de la qualité de production –, et la fusion des deux orchestres de Radio France. Sans oublier le regroupement de France Télévisions et Radio France dans une « holding », source d'inévitables « synergies » – et d'économies de moyens... De telles mesures, présentées telles quelles, avant qu'ait pu être mis au point un « plan comm' » et les « éléments de langage » ad hoc qui font la saveur de toute « pédagogie » gouvernementale, étaient de nature à déclencher quelques troubles chez les salariés, voire de mettre en difficulté la ministre. Mais heureusement Le Parisien veillait...

Quoi de mieux en effet qu'un quotidien à grand tirage pour suppléer des communicants pris de court? Dès le 15 novembre, au surlendemain des révélations du Monde, le quotidien de Bernard Arnault annonçait en « une » un dossier qui ouvrait l'édition. Son titre, « France Télé, faut-il tout changer? » aurait tout aussi bien pu être mis à la forme affirmative, tant le dossier prend parti pour justifier les projets du ministère.

Avec, en première page, un éditorial qui recommande d'oublier « un temps la fameuse exception française que l'on brandit comme un étendard un peu fané », de « penser l'avenir, ne pas s'arc-bouter pour mieux résister », ou encore d'« oublier l'entre-soi pour toujours rester au service du public¹ ». Un édito en forme d'appel à la résignation face à la nécessité de « La Réforme », auquel n'a rien à envier l'article de cadrage qui ouvre le dossier, dont la première phrase (« Faut-il dégraisser le mammoth et par où commencer la découpe? ») donne délicatement le ton, et dont la suite

s'attache à démontrer la nécessité de chacune des mesures évoquées dans le document ministériel.

Certes tout n'est pas à jeter dans la suite du dossier, qui respecte un certain pluralisme politique en donnant la parole à deux élus aux avis tranchés sur la question², ou propose un encadré fort instructif qui pointe les conséquences en cascade que pourrait avoir la suppression de France Ô ou de France 4 : la première produit nombre de programmes diffusés par le Réseau Outre-Mer Première (Guadeloupe 1^{re}, Réunion 1^{re}, Guyane 1^{re}, etc.), tandis que la seconde a une mission de financement de la filière de l'animation française. Mais pour le reste du dossier, on ne trouve que des encadrés aux titres évocateurs : « Du ménage dans le gaspillage », « Des placards dorés », « Beaucoup de salariés, moins de caméras », « Cacophonie à Radio France » – un pur journalisme d'accompagnement des choix gouvernementaux...

Cette réforme annoncée de l'audiovisuel public est à l'exact opposé de la

voie qu'il conviendrait d'emprunter pour que le secteur public ait quelque chance de devenir vraiment un service public : élargir le périmètre, renforcer le financement et démocratiser le tout, comme nous le proposons³. Mais gageons que si le gouvernement poursuit dans cette voie, la mobilisation des salariés et des syndicats sera à la hauteur des enjeux.

[1] Après avoir été, pendant des semaines, en campagne pour la loi Travail, les éditorialistes maison reprennent donc leurs bonnes habitudes! Que ce parti pris pro-gouvernemental systématique ait amené près de 80 % des journalistes consultés en interne à se prononcer pour la suppression pure et simple de l'éditorial des colonnes du journal n'y a donc rien changé, bien au contraire... Ainsi règne l'éditocratie.

[2] Éric Woerth (député LR), favorable aux réformes envisagées, et David Assouline (sénateur PS), qui s'inquiète de la capacité du groupe à remplir ses missions de service public.

[3] Lire, dans *Médiacritique(s)* n° 24, notre article de mars 2017 : « Pour une refondation de l'audiovisuel public : histoire, diagnostic et propositions ».

RÉFORME DE LA SNCF (1) : PREMIERS TIRS DE BARRAGE

Jeudi 15 février 2018, Édouard Philippe recevait le « Rapport sur l'avenir du transport ferroviaire » de Jean-Cyril Spinetta, ancien PDG d'Air France. Au programme de ce document, qui doit servir de base de travail pour une future loi sur les « mobilités » : mise en concurrence du rail, remise en cause du statut de cheminot, plans de départ volontaires, suppression des petites lignes jugées non rentables... Un cocktail drastique de mesures libérales qui, pour les syndicats, remettent en cause le service public ferroviaire au profit du secteur privé. Et qui n'a pas manqué de susciter l'approbation (presque) unanime des grands médias. En témoigne cet état des lieux de la presse et des journaux télévisés, premier volet d'une série sur le traitement médiatique du projet de la libéralisation du rail.

Depuis la remise du rapport Spinetta, le jeudi 15 février 2018, la presse s'est emparée de la question de la libéralisation du rail préconisée par l'ancien PDG d'Air France. À commencer par le *Journal du dimanche*. La rédaction de l'hebdomadaire semble attendre avec impatience ce qu'elle nomme... « *la bataille du rail* ». Une mise en scène guerrière qui, au mépris des salariés concernés et mobilisés, privilégie la personnalisation des conflits sociaux avec, d'un côté, les membres du gouvernement et, de l'autre, les dirigeants syndicaux. Le *JDD* ne pouvait donc s'empêcher d'afficher en Une du 18 février ce qu'il perçoit comme le premier round d'un match de catch entre Élisabeth Borne, la ministre des Transports, et Philippe Martinez.

Et au moment de s'attaquer au fond, le *JDD* choisit clairement son camp. Le 17 février, il donne la parole à Élisabeth Borne qui, dans une interview ponctuée de questions plus impertinentes les unes que les autres, introduit le refrain qui inonde colonnes et chaînes de télévision et radio depuis une semaine : « *Le statu quo n'est pas possible* ». En d'autres termes, c'est le grand retour de la nécessité de la réforme. Au gré de ce que l'on pourrait appeler des « questions-boulevard » ou questions rhétoriques, l'interview du *JDD* se fait le relais du gouvernement en lui



offrant sur un plateau un pur entretien de communication. Extrait de cette effronterie journalistique :

- « *Les réformes se sont succédé sans résultat. Pourquoi celle que vous portez peut-elle réussir ?* »
- « *Le rapport Spinetta va-t-il inspirer le gouvernement ?* »
- « *Que répondez-vous au leader de la CGT, Philippe Martinez, quand il parle de "casse du service public" ?* »
- « *Le rapport Spinetta propose un changement de statut pour SNCF Réseau, qui deviendrait une société anonyme (SA). Quel est l'intérêt ?* »
- « *Quel va être votre calendrier ?* »

Dans un article du même numéro intitulé « *Comment le gouvernement compte réformer la SNCF* », le *JDD* redonne à nouveau largement la parole au gouvernement en toute complaisance. À l'inverse, les propos — directs ou rapportés — de la CGT et de son dirigeant, Philippe Martinez, sont accueillis plus fraîchement sous la plume du journaliste : « *Le leader de la CGT Philippe Martinez a donné le ton dès vendredi (sur France Inter) en dénonçant d'avance une "casse sociale". Sans attendre la discussion avec le gouvernement, son syndicat appelle à la grève pour le 22 mars — et lui-même brandit cette menace explicite : "Si les salariés de la SNCF sont en grève, il n'y a pas de train et on ne peut plus se déplacer". [...] La mise en scène d'un face-à-face avec une CGT arc-boutée sur la défense de dispositifs présentés (et ressentis par une partie des Français) comme des privilèges corporatistes ne semble pas pour lui déplaire. "Nous sommes face à ce qui a été diagnostiqué par le Président pendant toute la campagne: un corps intermédiaire conservateur et bloquant", souligne-t-on à l'Élysée, où un conseiller qualifie la relation avec Philippe Martinez de "dialogue poli, mais dialogue de sourds".* »

La rédaction du journal dominical ne manque pas d'arguments pour légitimer la « *nécessité de la réforme* ». À

commencer par l'exposé de l'état de déliquescence de la SNCF (un diagnostic du reste partagé par nombre de salariés et de syndicats... qui n'en tirent pourtant pas les mêmes conclusions politiques !). Ainsi d'un reportage pseudo-embarqué intitulé « *Pourquoi la SNCF va mal* », publié le 20 février sur le site Internet, dont la caricature prêterait à rire si elle n'était pas le reflet d'une vaste campagne de la rédaction en faveur du rapport Spinetta: « *Jeudi 15 février, quai du RER C, station Pereire-Levallois. Au moment précis où l'ancien président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta remet son rapport au gouvernement sur l'avenir du transport ferroviaire, les haut-parleurs annoncent la couleur. "En raison d'un incident technique survenu à la station Porte-de-Clichy, les trains doivent circuler en alternance sur une seule voie. Nous nous excusons de la gêne occasionnée..." Les voyageurs prennent leur mal en patience en guettant des rames bloquées dans d'autres gares du parcours. La galère, la routine: les incidents de ce type sont innombrables sur le réseau francilien géré par la SNCF. La lecture du rapport Spinetta en donne la vraie mesure.* » Sans commentaire...

**POUR LE MONDE,
UNE RÉFORME INÉLUCTABLE**

Le JDD n'est pas le seul journal à acclamer les projets de libéralisation du rail du rapport Spinetta. *Le Monde* a également décidé de se jeter lui aussi dans la fameuse « bataille du rail ». Le « journal de référence » reprend une rhétorique qui lui est chère — la réforme est « inéluctable » — et répartit d'ores et déjà les bons et les mauvais points, selon que les protagonistes sont « lucides » ou entêtés. L'entrée en matière de l'interview de Jean-Cyril Spinetta publiée le 15 février donne le ton: « *Pour l'auteur du rapport sur la SNCF commandé par le gouvernement, la situation est préoccupante et le système doit se réformer "dans l'intérêt de tous"* ». Étonnant! Comme le JDD, *Le Monde* livre un entre-

GRÈVE : LES MÉDIAS SONT FORMELS



tien tout en complaisance, comme en témoigne la première question: « *Comment ressort-on de presque trois mois d'immersion dans le ferroviaire?* »

L'interview est suivie d'un article qui, sous couvert « de synthèse », introduit la philosophie générale avec lequel *Le Monde* appréhende cette grande réforme, que l'on perçoit dans les commentaires que le journaliste accole aux différents points du rapport: « *L'heure du grand chamboule-tout approche pour la SNCF. Une étape décisive a été franchie, jeudi 15 février, avec la remise du Rapport sur l'avenir du transport ferroviaire de Jean-Cyril Spinetta au Premier ministre Édouard Philippe. Hormis les retraites, tout est sur la table et l'ensemble des préconisations du texte de 120 pages constitueront, si elles sont mises en œuvre, la plus grande transformation qu'ait connue le rail français depuis la création de la SNCF en 1937. [...] Inéluctable, l'ouverture à la concurrence est une obligation légale de la France qui est tenue de transposer dans sa loi, au plus tard à la fin de cette année, les directives européennes.* »

« I-né-luc-table » vous dit *Le Monde*! Un parti pris qui sera assumé sans discrétion deux jours plus tard dans l'éditorial

du journal, prônant la responsabilité: « *Le rapport Spinetta sur "l'avenir du ferroviaire" est-il la première étape d'une réforme de la SNCF différée depuis plus de vingt ans ou bien un nouveau ballon d'essai lancé par le gouvernement avant qu'il se résolve, comme ses prédécesseurs, à reculer devant de probables mouvements sociaux? En tout cas, le document remis le 15 février par l'ex-patron d'Air France au premier ministre décrit avec lucidité une situation que nul ne peut plus ignorer, celle d'un système ferroviaire à bout de souffle, maintenu sous oxygène par un État qui n'en a décemment plus les moyens.* »

Comme à l'accoutumée, le quotidien — qui fait mine de découvrir l'eau tiède — use d'un ton solennel pour justifier la suite de son argumentation: puisque

« *nul ne peut plus ignorer* » cet état de fait, il faut réformer. Mais réformer selon ce que dit le gouvernement: il n'y a pas d'autre voie... Et de brandir l'étendard de la dette et de la dépense publique (nous y reviendrons également) comme autant d'arguments d'autorité qui justifient qu'« il-ne-peut-en-être-autrement »: « *Comment ainsi justifier 10,5 milliards d'euros de concours publics, alors que chaque année la dette continue de gonfler de 3 milliards? Comment celle-ci, qui a déjà atteint 46 milliards, pourrait-elle passer à 62 milliards en 2026, sans que l'on entrevoie une quelconque sortie de ce cercle vicieux? Comment continuer à dépenser 1,7 milliard d'euros chaque année pour des lignes qui transportent seulement 2% des voyageurs? Pour résoudre cette équation devenue impossible, le rapport propose deux principes de bon sens — qualité qui a justement fait cruellement défaut ces dernières décennies: la "cohérence des choix publics" et la "responsabilisation des acteurs".* »

La « lu-ci-di-té » et le « bon sens » vous dit encore *Le Monde*! Rien d'étonnant à ce que de telles évidences, mobilisées par la rhétorique d'un journalisme aux ordres, débouchent sur autant de prescriptions que de louanges envers un Président qui « risque » et « ose », lui: « *Emmanuel*

Macron prend le pari que la France de 2018 a changé, et que les propositions de réforme qui avaient conduit, il y a vingt-trois ans, aux fameuses « grèves par procuration » d'une partie de la population ont fini par infuser dans les esprits. C'est un pari risqué, mais s'il n'est pas tenté, c'est notre système ferroviaire qui pourrait être le grand perdant. » Rideau!

LES SYNDICATS PEUVENT-ILS BLOQUER LA FRANCE?

Le Parisien n'est pas en reste, mais dans un autre registre: la crainte des mobilisations. On se souvient, au moment du mouvement de 2016 contre la Loi Travail, de toute la bienveillance du quotidien envers les grévistes et les manifestants. Petite piqûre de rappel en images:



Si le quotidien se montre pour l'instant plus discret, les articles qu'il consacre au projet de réforme de la SNCF nous laissent dire... que son approche n'a pas changé! En témoigne l'appel de « une » du 20 février 2018, qui angle convenablement le sujet consacré à la SNCF: « Les syndicats peuvent-ils bloquer la France? » Une angoisse que l'on retrouve dès l'entame du papier dans les pages intérieures: « Les syndicats de cheminots ont-ils les moyens de mettre leurs menaces de grève à exécution? »

Et de poursuivre: « Les quatre organisations syndicales représentatives de l'entreprise publique — les plus dures, la CGT et Sud-Rail, comme les plus réformistes, la CFTD et l'Unsa — ont adopté un ton martial: haro sur le gouvernement en cas d'application de ce rapport. Certaines prédisent même un nouvel automne 1995. [...] Le gouvernement compte bien, en tout cas, s'appuyer sur l'opinion publique pour faire céder les cheminots. Les syndicats pourront-ils y remédier? »

Le Parisien croise les doigts... Si le journaliste cite un syndicaliste de Sud-Rail, son témoignage est contrebalancé par « un

fin connaisseur des relations sociales de l'entreprise » (sic), dont on ne connaît pas l'identité ni la profession exacte — si ce n'est qu'il est « fin connaisseur » — et dont les propos sont cités en exergue: « Certains rêvent de répéter l'histoire, mais le contexte est différent. Les cheminots avaient le soutien de l'opinion publique en 1995. Pas en 2018! »

Sur le Web, le ton est à l'identique. Ainsi qu'en témoigne l'introduction de l'article « Risque maximum de conflit social à la SNCF » (6 févr.): « Attention, bombes sociales à la SNCF. Si vous avez prévu de voyager en train dans les prochains mois, méfiez-vous: l'agenda social 2018 de la compagnie ferroviaire s'annonce explosif et risque de déclencher des grèves d'ampleur. »

Si l'on ajoute à cela deux autres articles respectivement publiés les 15 et 16 février, Le Parisien offre un bon exemple de journalisme gouvernemental ânonnant, toujours sous couvert de « rendre compte » du rapport de façon neutre, la reprise in extenso — et sans les questionner — des arguments marchands et de l'arsenal langagier néolibéral. En plus de témoigner d'une certaine obsession pour... le statut des cheminots. Florilège de citations issues de ces deux articles:

- « Une manière de faire sauter le tabou du sacro-saint statut des cheminots qui alourdit automatiquement la masse salariale de la SNCF 2,4 % chaque année contre 2 % chez un transporteur sans statut. Pour en finir avec charge supplémentaire, plusieurs scénarios sont possibles. » (sic)
- « Les deux plus gros tabous de la SNCF vont-ils sauter? »
- « [Le statut des cheminots est] une vraie bible sociale qui a un coût. Selon le rapport, le statut, couplé aux frais de structure importants et à un excédent de personnel, provoquerait "un écart potentiel de compétitivité d'au moins 30 % par rapport aux règles du marché". »
- « Le rapport insiste sur la nécessité de soulager SNCF Réseau de sa dette colossale. »

Nous nous contenterons, pour boucler le panorama de la presse écrite, de quelques exemples d'articles se joignant au concert des précédents. Aux Échos:

Le vrai risque pour la SNCF, c'est l'absence de réforme

Et à l'Opinion:

Dette SNCF: un risque à 20 milliards pour le contribuable

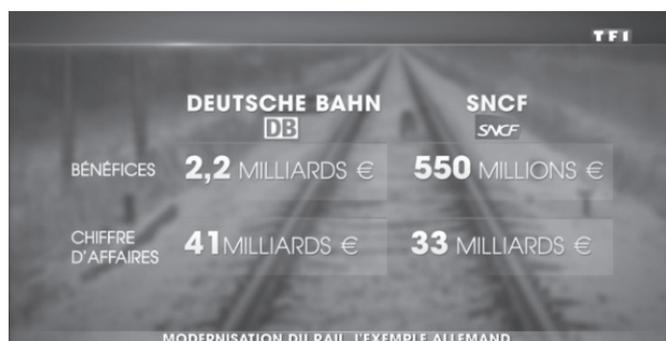
ET DANS LES JT? UN MÊME CONCERT À L'UNISSON!

Le jour même de la remise du rapport Spinetta, le 20h de France 2 ouvre sur la « révolution » qui s'annonce pour la SNCF. Un premier sujet revient rapidement sur les grandes lignes du « big bang » préconisé par l'ancien patron d'Air France. Puis un reportage enthousiaste est dédié à l'exemple allemand

de privatisation des petites lignes. Le journaliste évoque des trains « *spacieux, modernes* », une clientèle « *soignée* » par des sociétés privées qui reprennent même l'exploitation des lignes non rentables (par altruisme, on imagine). Les témoignages des passagers interrogés sont unanimes, et livrent un bel échantillon de pédagogie libérale: « *Quand il y a de la compétition, ça marche mieux parce que chacun fait plus d'efforts!* », explique une première dame. Un second passager: « *Et comme ça les prix restent abordables car quand il y a un seul opérateur, il peut fixer les prix comme il l'entend.* » Le journaliste témoigne: « *Les prix restent raisonnables, le service ne change pas.* » En ce qui concerne les cheminots, explique la voix-off, c'est également le cas. Le conducteur interrogé est catégorique: « *Il y a jamais eu de problème [...] en général les conditions de travail dans le privé ne sont pas moins bonnes.* »

Mais, s'émeut le journaliste — car il y a un « *mais* » — « *L'Allemagne est loin d'avoir libéralisé totalement ses chemins de fer, sur les grandes lignes la Deutsche Bahn est toujours en situation de quasi-monopole* ». Et d'interroger le patron d'un opérateur privé qui s'en indigne. On apprend tout de même, à la fin du reportage, que l'État allemand verse tous les ans 8 milliards d'euros aux régions pour subventionner les opérateurs privés, sans quoi ces derniers ne pourraient pas être rentables.

Le « *modèle allemand* » de privatisation du rail a décidément du succès auprès des journalistes de télévision. Le JT de TF1 du 19 février lui dédie également un reportage. Cette fois-ci, c'est la dimension comptable qui l'emporte. « *La Deutsche Bahn a renoué avec les bénéfices* » annonce Gilles Bouleau non sans admiration. De manière fort originale, le reportage se déroule... dans un train. On y vante les mérites de l'Intercity-Express (ICE), « *un train rapide sur une ligne entièrement nouvelle* ». Rien de bien nouveau sous le soleil pourtant, puisque l'ICE allemand n'est autre que l'homologue du TGV français... Mais l'information la plus importante, ce sont les résultats de la Deutsche Bahn, et ses bénéfices quatre fois supérieurs à la SNCF, « *le résultat d'une profonde mutation* ».



Le porte-parole de la compagnie confirme, enthousiaste: « *Notre objectif est de faire du profit [...] nous devons gagner de l'argent avec nos activités commerciales* ». Cependant — à la différence du reportage de France 2 — le syndicaliste interrogé évoque des conditions de travail plus difficiles pour les cheminots. Enfin, apprend-on en fin de reportage, la Deutsche Bahn demeure en dessous de la SNCF pour ce qui est du nombre de passagers. En d'autres termes, la SNCF transporte plus de personnes pour moins de profit. La

différence entre une logique privée et (ce qu'il reste d') une logique de service public peut-être?

Outre l'émerveillement des journalistes de France 2 et de TF1 pour le « *modèle allemand* », on peut s'étonner de leur absence de curiosité pour les autres exemples de privatisation du rail. Car le modèle britannique, par exemple, est au moins tout aussi évocateur. D'autres émissions, comme « *C dans l'air* » sur France 5, n'ont pourtant pas manqué d'évoquer son bilan catastrophique: accidents multiples — plus de 70 morts entre 1995 et 2005 — retards fréquents, suppressions d'effectifs, coût exorbitant et particulièrement pour les passagers avec l'augmentation des prix (jusqu'à 300 € par mois pour un abonnement mensuel sur une ligne régionale contre 90 € auparavant).

Avançons une explication bienveillante quant à la cécité des journalistes de France 2 sur les problèmes posés par la libéralisation du rail: peut-être est-ce simplement qu'ils n'ont pas su trouver les bons « *experts* »? Car le choix des intervenants auxquels la chaîne publique fait appel pose une grave question de pluralisme, voire de légitimité. Ainsi pour évoquer le « *totem* » du statut des cheminots, les journalistes font-ils appel à Agnès Verdier-Molinié. Cette dernière est présentée comme une économiste alors que sa légitimité scientifique, ainsi que celle de l'IFRAP, le think-tank qu'elle dirige, sont largement contestées¹.

Autre exemple à l'occasion d'un reportage sur la disparition des petites lignes de chemin de fer préconisée par le rapport Spinetta. Cette fois, c'est (l'omniprésent) Pascal Perri qui est interrogé. Ancien journaliste et chef d'entreprise, titulaire d'une thèse en géographie et auteur de deux livres sur les « *scandales* » des monopoles d'EDF et de la SNCF, celui qui est présenté comme « *économiste* » livre son sempiternel message: la libéralisation est nécessaire, les petites lignes coûtent trop cher pour quelques passagers, leur suppression est justifiée et il faudrait privilégier les transports routiers. « *Privilégier le car plutôt que le train, c'est ce que préconisent certains, avec un argument écologique: sur ces petites lignes régionales circulent encore des locomotives diesel* » conclut la journaliste. Elle oublie de préciser que c'est précisément un des arguments... de Jean-Cyril Spinetta. Pour le pluralisme des « *experts* », on repassera.

Cette revue rapide des journaux télévisés des grandes chaînes ainsi que de plusieurs grands quotidiens témoigne de l'accueil favorable, voire du soutien affirmé, qu'ont reçu les propositions du rapport Spinetta dans de nombreux médias. Et pourtant, ce n'est qu'un début: pour rendre compte de l'intensité des « *tirs de barrage* » médiatiques en faveur de la libéralisation du rail, nous nous pencherons également, dans de prochains articles, sur les débats et interviews télévisés et radiophoniques. Avec une attention toute particulière pour le rôle des « *experts* » qui, à l'instar de Pascal Perri, n'ont de cesse de répéter sur toutes les ondes et à toute heure le mot d'ordre: la réforme est nécessaire!

[1] Voir, sur notre site, « *L'Ifrap: think tank ultra-libéral à l'aise sur France 2, et ailleurs* » (mars 2015).

(2) DÉBATS TÉLÉVISÉS OU GUETS-APENS ?

Retour, dans ce deuxième article, sur le traitement du projet de réforme de la SNCF dans les débats télévisés. L'accueil réservé à la parole des cheminots et des syndicalistes sur les plateaux médiatiques confirme le diagnostic que nous posions au moment des mobilisations contre la loi Travail: au cours de ces « débats », qui s'avèrent de véritables « tribunaux médiatiques », chroniqueurs et animateurs savent se montrer « durs avec les faibles, et faibles avec les puissants ».

Nous commencerons cette revue des débats télévisés sur la réforme de la SNCF avec l'émission de débat emblématique de CNews, « L'heure des pros ». Le 20 février, Pascal Praud rassemble autour de la table Fabien Dumas, secrétaire fédéral Sud-Rail, Gérard Leclerc, éditorialiste politique CNews, Charlotte d'Ornellas, journaliste à *Valeurs actuelles*, Jean-Claude Dassier, présenté comme éditorialiste politique (!), nous y reviendrons, Jean-Louis Burgat, journaliste, et Clément Viktorovitch, docteur en science politique, spécialiste en rhétorique. L'isolement de Fabien Dumas — qui ne pourra compter que sur le soutien ponctuel de Clément Viktorovitch — et l'hostilité avec laquelle il est accueilli se feront ressentir dès la présentation de l'émission par Pascal Praud: « C'est la grande réforme de la SNCF. Vous êtes **contre a priori le changement** [sic]. Est-ce que le 22 mars vous serez en grève par exemple? [...] Le spectre d'une grande grève de 1995 commence à planer. Est-ce qu'il est possible d'arriver dans un mouvement dur: pas de train pendant un mois? [...] C'est un enjeu pour les syndicats hein? Il faut montrer que vous existez toujours. »

Ou comment discréditer d'emblée, avant même que le sujet soit en « débat », le syndicaliste invité. Un ton que viendra confirmer la seconde entrée en matière de Pascal Praud: « [...] Réforme de la SNCF qu'on annonce "révolutionnaire"... Alors moi j'ai retenu [...] trois choses qui



ne me paraissent pas très révolutionnaires. La première, c'est le changement du statut de cheminot c'est ça qui est en cause [Fabien Dumas: La fin du statut.] La fin, bon... **Vous avez, comment dire, l'emploi garanti à vie, donc ça peut être remis en cause, pourquoi pas!** La deuxième chose, ça serait la fermeture des petites lignes non rentables. Et je citais l'exemple tout à l'heure de certaines lignes où il y a 30 voyageurs par semaine, donc là encore **chacun pense ce qu'il en veut, mais 30 voyageurs par semaine, c'est vrai que ça pose question sur la ligne.** Peut-être qu'il faut mettre un car ou autre chose qu'une ligne. Et la troisième chose, c'est l'ouverture à la concurrence. Nous sommes d'accord: c'est les trois choses sur lesquelles la réforme se met en place? **Écoutez franchement ça ne me paraît pas très révolutionnaire votre affaire!** »

« Chacun en pense ce qu'il veut », mais Pascal Praud prend tout de même grand soin de minimiser les différents points de désaccord — et ce au gré d'un exposé que nous qualifierons d'indigent — tout en disqualifiant par avance les positions du syndicaliste. Du grand art d'éditocrate! Durant le « débat », les questions du présentateur, l'hostilité voire l'agressivité des autres chroniqueurs en plateau, et de Jean-Claude Dassier en particulier, ne feront que dégrader les conditions d'expression et perturber les prises de parole de Fabien Dumas¹. La morgue voire le mépris de classe (en particulier de Jean-Claude Dassier) rendent impossible toute expression, tant on a l'impression que « dézinguer un syndicaliste » est devenu un véritable jeu médiatique. Si Fabien Dumas peut en théorie s'exprimer, il le fait au péril d'interjections intem-

pestives, d'interruptions constantes et de prises à partie agressives, qui perturbent constamment son expression dans ce qui n'a plus lieu de s'appeler « débat » : le syndicaliste s'exprime 7'53 sur 23'53 d'émission et il est interrompu ou coupé 66 fois, soit en moyenne **une fois toutes les 7 secondes**.

D'autres bénéficient en revanche de conditions d'expression optimales sur le plateau au moment de dérouler leurs éditos (tous favorables aux propositions Spinetta et manifestement hostiles aux positions syndicales). C'est notamment le cas de Charlotte d'Ornellas ou de Gérard Leclerc, qui réussit à expliquer combien le statut de cheminot est un privilège durant une minute sans être interrompu une seule fois.

Spécialistes de ce « jeu » médiatique, les chroniqueurs ont l'habitude des plateaux et de leurs codes, et sont invités en leur qualité de... chroniqueurs multiscartes. Ainsi de Charlotte d'Ornellas, s'exprimant régulièrement sur tout et n'importe quoi dans cette émission comme dans l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*; ou encore de Jean-Claude Dassier, revenant des hautes sphères médiatiques et des débâcles judiciaires, qui péroré en qualité d'« éditeur politique » n'ayant pourtant aucune qualification particulière pour s'exprimer sur la réforme de la SNCF...

Un « jeu » médiatique disions-nous donc, qui se double pour finir d'une suspicion constante envers le syndicaliste. Ainsi, et alors que ce dernier aborde le manque d'effectifs à la SNCF, notamment parmi les conducteurs de train, Pascal Praud n'en revient pas... et doute un peu : « *M. Dumas, je ne peux pas vérifier ce que vous avez dit : vous maintenez qu'il y a mille propositions de [postes] de conducteurs de train [non pourvus] ?* » Et de reposer au prévenu la question un peu plus tard, le doigt levé : « *Alors c'est toujours intéressant de vous écouter [sic] parce que vous êtes sur le terrain. Vous disiez cette chose absolument incroyable : mille postes qui ne sont pas pourvus, ce qui fait quand même sens. Mille postes de conducteur hein ! Moi je ne peux pas vérifier ce que vous avez dit hein, mais je vous fais confiance...* »

Domage que cette prudence n'ait pas « fait sens » très longtemps chez Pascal Praud. Si la mise à distance des propos est en soi une qualité journalistique à défendre, il serait bon que Pascal Praud en fasse usage à l'égard des affirmations de chacun de ses interlocuteurs. Car au moment où Jean-Claude Dassier affirme catégoriquement que la responsabilité de l'État à l'égard de la dette de la SNCF est « un prétexte des syndicats », on cherche encore l'intervention de l'animateur lui rétorquant qu'il « ne peut pas vérifier ce qu'il dit »... Tout à son autosatisfaction éditoriale, Pascal Praud n'est sans doute même pas conscient de cette pugnacité à géométrie très variable, comme il n'est pas conscient du déséquilibre abyssal des « échanges » qui ont cours sur son plateau, bien au contraire : « *La parole circule le matin, c'est ça qui est intéressant. D'un côté il y a toujours des théories qu'on peut avoir, de dire « plus de rentabilité », « société anonyme », et puis il y a vos*

témoignages, ce que vous vivez sur le terrain. Et il y a confrontation forcément de ces idées, et chacun se fait son opinion. » Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes... !

MILLE ET UNE MERVEILLES DU « MODÈLE BRITANNIQUE »

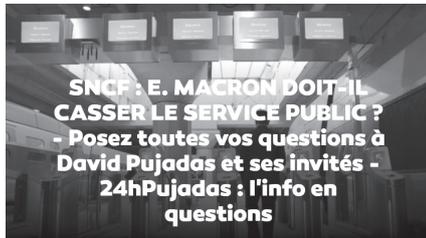
Notre revue des débats télévisés se poursuit avec l'émission du 19 février de « 28 minutes » sur Arte. Élisabeth Quin et son équipe proposent un débat sur la réforme de la SNCF : « *Peut-on tout changer sans dérailler ?* » et là encore, la composition du plateau n'est pas équilibrée, tant s'en faut : y figurent Jean-Marc Daniel, seul « expert » du plateau, farouche partisan de la privatisation (y compris dans l'Éducation nationale); Bruno Gazeau, président de la FNAUT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports) et favorable à la mise en concurrence de la SNCF; et enfin Charlotte Girard de la France insoumise, opposée au rapport Spinetta.

Déjà désavantagée par la composition du plateau, Charlotte Girard va être sévèrement mise en difficulté par les deux animatrices de l'émission. Après quelques échanges introductifs, la chroniqueuse Nadia Daam dresse en quelques minutes une présentation enchantée du « modèle britannique » de privatisation du rail, basée sur un article du *Monde*, lui-même beaucoup moins caricatural. La journaliste retient le seul constat dressé par un ancien directeur d'une société privée : le « modèle » britannique de privatisation du rail serait une « success story ». Les premiers errements de la privatisation auraient été « corrigés » et « *aujourd'hui on peut le dire, c'est très clairement un succès* » sur tous aspects : satisfaction des usagers, rentabilité, sécurité, etc. Bref, le paradis ferroviaire.

Problème : ce constat est loin d'être largement partagé. Un article de *La Tribune* daté de janvier 2017 évoque ainsi le « déraillement » de la privatisation des chemins de fer au Royaume-Uni, relayant une étude selon laquelle près de deux Britanniques sur trois seraient favorables à une renationalisation du rail, et, comme nous l'évoquions dans notre précédent article, d'autres émissions ont évoqué le bilan catastrophique de la privatisation du rail en Grande-Bretagne. Mais de tout cela, il ne sera pas question dans la présentation de Nadia Daam qui conclut en prenant à partie la représentante de la France insoumise avec une certaine malice : « *Charlotte Girard du coup est-ce que c'est tant un épouvantail que ça, cet exemple britannique, quand on voit ce qui marche, et comment on peut s'en inspirer ?* » Alors que son interlocutrice tente de se défendre, les deux animatrices en rajoutent : « *L'ouverture à la concurrence a eu des effets bénéfiques sur la qualité du service* », rappelle Nadia Daam. « *Les usagers sont satisfaits en Grande-Bretagne. Alors qu'en France 42 % sont mécontents* », ajoute Élisabeth Quin. À la surprise de Jean-Marc Daniel, qui n'a plus grand-chose à ajouter : ce soir les deux avocates de la privatisation du rail étaient les animatrices de l'émission !

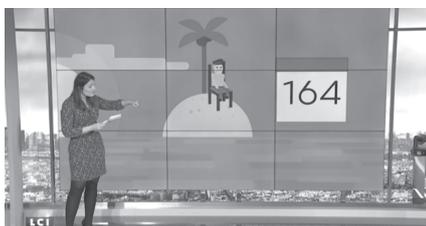
« MACRON DOIT-IL CASSER LE SERVICE PUBLIC ? »

Autre plateau, même ambiance. Celui de « 24h Pujadas » sur LCI, animé le lundi 19 février par Marie-Aline Méliyi. On peut dire que la présentation de l'émission annonce la couleur :



Les intervenants de l'émission sont, d'un côté, Dominique Bussereau, ancien ministre des Transports de Nicolas Sarkozy, Jean-Baptiste Djebbari, député LREM spécialiste des transports, et Sophie Fay du service économie de L'Obs. Tous trois sont favorables, à quelques nuances près, à la libéralisation du rail. De l'autre, Benjamin Amar, de la CGT, est le seul à s'y opposer. Il va passer le temps de l'émission à se défendre (avec un certain panache) contre les trois autres invités, mais également face aux questions peu amènes de l'animatrice ainsi qu'aux charges des deux « témoins » invités dans l'émission. Excusez du peu...

L'émission commence — grand classique — avec une présentation à charge du statut « avantageux » des cheminots, qui « date de plus d'un siècle [...] et qu'on a tenté de réformer une bonne dizaine de fois sans succès » : emploi à vie, retraite à 52 ans, nombre imposant de jours de congé... Autant de « privilèges » qui mériteraient d'être nuancés. Et qui mériteraient surtout de ne pas être exagérés... Car lorsque la journaliste annonce, avec un sourire entendu, que les cheminots ont « plus de vacances que les autres Français » elle évoque, dans un calcul qui donne le tournis, le chiffre surprenant de 164 jours de congé.



Un chiffre gonflé à l'envi, mais qui circule depuis longtemps sur les plateaux.

Bref, le message est passé dès l'introduction : les cheminots sont des nantis. Le débat démarre alors sur les chapeaux de roue avec une question à peine orientée de l'animatrice : « Sur le constat, est-ce que vous êtes tous d'accord pour dire que l'entreprise est au bord du gouffre, raison de plus pour tout transformer, ou au contraire est-ce qu'il ne faut rien changer ». La réforme (libérale) ou le néant, le refrain bien connu sera développé au fil de l'émission. Florilège des échanges de l'animatrice avec Benjamin Amar :

— « Laissons parler la dette, est-ce que c'est une entreprise qu'il faut réformer ? »

— « On pourrait vous rétorquer que le monde a changé, que les privilèges ne se justifient plus. »

— « Mais est-ce qu'on peut continuer comme avant ? »

— « Mais est-ce que vous pensez avoir le soutien de l'opinion publique ? »

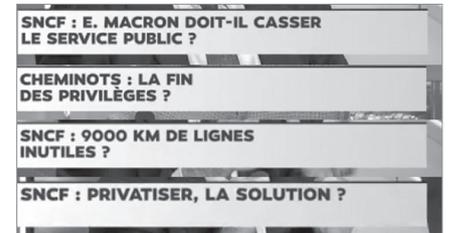
— « On sait qu'à chaque fois que les prédécesseurs d'Emmanuel Macron ont tenté de s'attaquer à une réforme de la SNCF, ils ont dû affronter des blocages, est-ce que la SNCF est une entreprise irréformable ? »

— (à un sondeur) « Est-ce que ça veut dire que les Français sont mûrs pour la réforme envisagée par le gouvernement ? »

Le déséquilibre du plateau étant encore vraisemblablement insuffisant, les « témoins » qui interviennent ponctuellement dans l'émission vont ajouter de nouvelles attaques contre Benjamin Amar. Le premier est un « représentant des usagers de la ligne Paris-Chartres » qui se lance dans une surprenante charge contre les petites lignes « peu rentables », défendues par Benjamin Amar, qui priveraient les lignes plus importantes des investissements nécessaires. Mais ce n'est rien à côté du second « témoin » qui verse carrément dans la caricature. Présenté comme entrepreneur, essayiste, et auteur d'un post de blog au titre évocateur : « Les cheminots CGT principaux

ennemis de la sécurité sociale », le témoin s'en prend à la SNCF, à ses salariés, et même aux chibanis... On croit rêver.

Enfin pour les téléspectateurs qui n'auraient pas saisi le propos de l'émission, les bandeaux donnent également le ton...



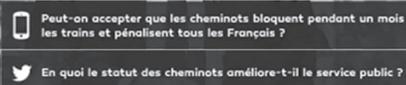
LE RETOUR DES « PRISES D'OTAGE »

Le 26 février, soit une semaine plus tard, David Pujadas remet le couvert avec un plateau à l'image du premier... si ce n'est pire ! L'invité ? Louis Gallois, ayant « dirigé la SNCF pendant 10 ans », selon les mots de David Pujadas, ce qui inspire au présentateur le commentaire suivant : « Sa parole est respectée. » Autour de lui, François de Closets d'abord, dont Pujadas rappelle qu'il est l'« auteur de ce livre [...], Toujours plus !, 1982, où vous dénonciez et listiez, François, ces petits ou grands privilèges, ces petits ou grands avantages, et où vous faisiez la liaison avec le pouvoir de nuisance de ceux qui en bénéficiaient, et où se trouvaient bien entendu les cheminots et leur statut si particulier. » Autre invité, François Ecalte, que Pujadas déclare avoir invité « parce qu'il y a une dizaine d'années, vous aviez rédigé, vous aviez supervisé un rapport sur la SNCF qui reprenait pour l'essentiel ce qui est dit aujourd'hui dans le rapport Spinetta qui inspire les arbitrages du gouvernement. » Cerise sur le gâteau, c'est une journaliste de L'Opinion qui complète le tableau : Emmanuelle Ducros, très favorable au gouvernement et à la réforme. Un enthousiasme qu'elle a eu tout le loisir d'exprimer dans son article « En voiture ! À Édouard Philippe, la concurrence reconnaissante » (27 février) et débutant ainsi : « Les nouveaux entrants sur le marché du ferroviaire se réjouissent de voir

le gouvernement prendre le dossier ferroviaire à bras-le-corps ».

Seul Bruno Poncet, secrétaire fédéral Sud-Rail, défendra sur le plateau un point de vue contre la réforme. Les autres seront unanimes, unanimes pour « réformer » coûte que coûte, unanimement pour les ordonnances, qui ne relèvent selon eux pas d'un passage en force et qui seront mises en place « si les gens ne prennent pas leurs responsabilités » (Emmanuelle Ducros), unanimes enfin contre les « privilèges » et les « avantages » des cheminots vénaux !

Même type de débat, mêmes effets : le pluralisme est piétiné. Il l'est même doublement quand, en plus de l'unanimité de trois invités sur quatre, David Pujadas choisit deux questions de téléspectateurs allant strictement dans le sens des trois invités défendant la réforme...



On croit rêver... Et pourtant ce n'est pas terminé. François de Closets se livre à une longue tirade qui résume à elle seule l'ambiance sur le plateau : « **Lorsqu'une corporation a un avantage, c'est pas parce qu'elle est utile, c'est pas parce qu'elle est malheureuse, c'est parce qu'elle fait peur! En France on ne rémunère que le pouvoir de nuisance. Et si les cheminots ont aujourd'hui ce statut, ce n'est pas parce qu'ils sont compétents ou dévoués, ce qu'ils sont, c'est parce qu'ils ont la possibilité grâce au monopole ferroviaire de bloquer le pays, et qu'ils font peur. C'est tout! Tout le reste, c'est du pipeau! Et aujourd'hui quand on est en train de parler du problème du statut, en arrière-plan, il y a la grève, la grève! Et vraiment, si la France doit faire un mois de grève pour cette histoire de statut, c'est scandaleux pour qui aime la France. [...]** Quand je pense qu'on nous parle d'un mois de grève pour la France! [...] Voyez ce que sont ces rigidités! [...] **Dans la mesure où ça bloque et ça interdit à la France d'entrer dans l'avenir, c'est terrible!** »

Et de poursuivre sa tirade en fustigeant les syndicats qui menaceraient de « *prendre en otage les Français* » : « *Vous savez très bien que si vous, pardon, les syndicats menacent de nous prendre en otage dans des conditions scandaleuses, c'est uniquement pour défendre leur statut, et pas pour défendre le service public! [...] C'est scandaleux de même envisager de prendre dans ces conditions les Français en otage!* »

On le sait, la « prise d'otage » est une accusation récurrente dans les grands médias pour dénoncer les mobilisations sociales. Cette fois-ci, son caractère outrancier tombe particulièrement mal, puisque Bruno Poncet a lui-même été victime d'une prise d'otage, comme il s'en explique : « *N'employez jamais le mot de preneur d'otages [Ah! bah si, je le prends et je me sens pris en otage!] Non, non! Moi j'ai été pris en otage pendant une heure et demie, je peux vous garantir, ça n'a rien à voir avec être bondé dans une voiture de voyageurs quand il y a une grève. Il y a des mots à employer surtout à votre âge et je pense que vous devriez faire attention aux mots que vous employez. Beaucoup de gens l'emploient, c'est pas si facile à entendre! [...] Moi j'étais au Bataclan donc moi aujourd'hui les discussions de preneurs d'otages et de terroristes, je sais ce que c'est. Autour de cette table où on parle du statut des cheminots, je trouve que c'est un peu déplacé.* »

En résumé, sur CNews, Arte ou LCI, on assiste aux biais classiques, ici exacerbés, des débats télévisés en période de mobilisations sociales, avec des mécanismes qui sont sensiblement les mêmes à chaque fois. Les représentants syndicaux ou leurs soutiens, simples cautions journalistiques servant à marquer le souci du terrain (dans le meilleur des cas), ou alibis pluralistes destinés à jouer le rôle de punching-ball (dans le pire des cas), évoluent dans des dispositifs particulièrement hostiles.

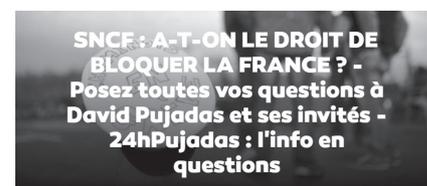
Au programme : présentations des faits tronquées (qu'il s'agisse du modèle

britannique ou du statut des cheminots), des plateaux déséquilibrés au niveau des invités (avec souvent le rôle « d'expert » réservé à des économistes à gages) et surtout un ton général d'hostilité à l'égard des trouble-fête de la « réforme » qui ont droit à l'irrévérence des journalistes, tandis que les membres de la majorité et leurs soutiens sont traités avec une grande complaisance.

Les contraintes générales des formats « débat » empêchent une vraie circulation des propos et le développement d'une pensée critique, tant les animateurs ne jouent pas leur rôle de répartiteur de parole – quand ils n'endossent pas tout simplement celui d'éditeur – et tant la présence en plateau de quatre, voire cinq invités parfois, réduit considérablement le temps des interventions, du reste sans cesse interrompues.

Bref, ces plateaux télévisés se présentent comme des « débats », mais fonctionnent en réalité comme de véritables guets-apens. Ce constat s'ajoute à celui de notre précédent article sur la couverture favorable de la réforme de la SNCF par la presse et les JT. Et ce n'est pas terminé ! Interviews en forme d'interrogatoires, experts à gages, nous poursuivrons notre série sur la réforme de la SNCF dans de prochains articles...

Post-scriptum. — Jamais deux sans trois ! Au moment où nous finissons d'écrire ces lignes, David Pujadas consacrait une troisième émission à la réforme de la SNCF (le 27 février). Et ça monte en puissance :



L'invité principal était Christophe Castaner, délégué général LREM et secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement...

[1] Voir le montage vidéo disponible sur notre site, dans la version en ligne de cet article.

(3) LE CAS DE PASCAL PERRI

Depuis l'annonce du projet de réforme de libéralisation du rail, Pascal Perri a un agenda médiatique très chargé. Régulièrement en plateau sur BFM et RMC – chaînes pour lesquelles il travaille comme « consultant économique », « économiste » ou « grande gueule » selon les cas – mais également présent sur le service public, il déroule une partition bien connue qui se résume en un mot d'ordre : imposer la concurrence dans le secteur ferroviaire, ici et maintenant. Auteur d'un livre publié en 2009 intitulé SNCF : un scandale français, Pascal Perri est devenu, dans le circuit fermé des grands médias, l'un des « experts médiatiques » les plus en vue pour commenter la réforme du rail.

Précisons d'emblée que Pascal Perri n'est pas le seul « expert » ayant œuvré, depuis la mi-février, à la promotion du rapport Spinetta et de la réforme gouvernementale du secteur ferroviaire. Il est un exemple parmi d'autres de ce que nous avons appelé « les pros du commentaire¹ », au rang desquels Alain Duhamel, par exemple, défend toujours avec brio son rôle de chien de garde.

UN « EXPERT » EXEMPLAIRE

Mais Pascal Perri n'a rien à envier aux illustres anciens. Comme bon nombre d'experts épinglés dans le film *Les Nouveaux Chiens de garde*, il cumule tout à la fois les rôles d'édito-crate, d'expert et de communicant en se distinguant par des va-et-vient constants entre la sphère politique, les entreprises privées, les écoles de commerce² et les médias. Si nous nous attardons dans un premier temps sur ces éléments biographiques, c'est parce qu'ils éclairent cette catégorie d'éditorialistes qui, sous couvert d'« expertise », sont en réalité juges et partie : nombreux sont ceux qui, comme Pascal Perri, surfent sur leur exposition médiatique, défendent leurs intérêts personnels ainsi que ceux des dominants, en faisant la promotion des réformes qui leur profitent, directement ou indirectement.

Comme le résume la notice biographique du « Magazine économique de la chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire » (2014) : « Pascal Perri est économiste, spécialiste des questions de concurrence. Il a publié plusieurs ouvrages sur l'économie des prix, dont *Toujours moins cher : low cost, discount et C^{ie} en 2006*. Il conseille par ailleurs des groupes industriels, des entreprises de la distribution et des fédérations professionnelles. Il a participé aux travaux de la commission Beigbeder "Le low-cost ; un levier pour le pouvoir d'achat" et a été chargé, en 2005, par le ministre du Tourisme d'un rapport sur l'impact des compagnies aériennes à bas prix dans les territoires touristiques français. En 2009, il est nommé rapporteur de la commission "vie chère" des États généraux de l'Outre-mer sous la responsabilité du Premier ministre [François Fillon, sous la présidence de Nicolas Sarkozy. NDLR]. Doctorat ès économie et géographie et DEA



de géopolitique (Paris VIII), Pascal Perri anime un cycle de formation pour *Les Échos formation*. Il est un des auteurs de la *Fondation pour l'innovation politique*³. Il dirige PNC, cabinet de conseil en stratégie low-cost. »

Sa familiarité avec les cercles du pouvoir (quels que soient les gouvernements) l'a également conduit à rédiger d'autres rapports publics, ainsi que nous l'apprend le site du « groupe de travail et de recherche » Oui à l'innovation! dirigé par... Pascal Perri lui-même : « En 2014, [il] a rendu un rapport sur l'impact social du numérique en France (Pellerin, Hamon, Montebourg) puis une étude sur la régulation des grands moteurs de recherche (mai 2015) dans le cadre du débat parlementaire sur le projet de loi de modernisation de l'économie. Il [a été] membre du groupe de travail "compétitivité du sport français" au ministère des sports. »

Comme le souligne *Les Échos*, « il a lui-même dirigé des entreprises de l'agro-alimentaire et du transport aérien » et « conseille également des collectivités pour leur politique touristique, des entreprises sportives et de loisir pour leur développement commercial. » Le quotidien d'information économique

et financière ne pouvait se passer d'un tel potentiel: Pascal Perri propose des études pour des prix modiques (« Réussir sa stratégie low cost » — « à partir de 1 150€ HT »!), devenant ainsi, auto-consécration oblige, un expert dévoué au service de « l'expertise des Échos », elle-même « au service de votre stratégie »! À bien consulter ses « états de service », il y a pourtant beaucoup à redire sur l'expertise de Pascal Perri⁴...

UN « EXPERT » OMNIPRÉSENT

C'est donc tout naturellement que Pascal Perri a mis son talent au service du rapport Spinetta dès sa parution — probablement enivré par les potentialités de développement du « low-cost » qu'il promet. Il faut dire que la demande médiatique n'a pas manqué, à commencer par *Les Échos* bien sûr, où il a eu tout le loisir de publier trois tribunes en l'espace d'un peu plus d'un mois, trois tribunes dont les titres montrent une louable recherche de variété dans l'expression d'un même point de vue:

Le vrai risque pour la SNCF, c'est l'absence de réforme

PASCAL PERRI | 15/02/2018 |

SNCF : les ordonnances ne sont pas un attentat contre la démocratie !

PASCAL PERRI / économiste, dirigeant de PNC Economic | Le 27/02 à 11:00 |

La grève à la SNCF semble sortir d'un vieux film en noir et blanc

PASCAL PERRI | 22/03/2018 |

Le dernier article — initialement titré « SNCF: l'entreprise a su évoluer, aux cheminots de rattraper le train » — joue en trois temps la partition de l'ultralibéralisme béat que Pascal Perri déroule dans l'ensemble de ses interventions. D'abord, les acquis sociaux sont un archaïsme, privilèges engoncés dans la tête de travailleurs et de grévistes s'obstinant à vouloir vivre à l'âge de pierre: « Jusqu'à une période récente, une partie de l'opinion française pensait encore naïvement que les statuts pouvaient protéger de l'évolution. Les mirages de l'idéologie ont duré une bonne partie du XX^e siècle. Par la force des choses, les changements d'usage des consommateurs ont balayé cette croyance absurde que certains modèles seraient éternels. »

Ensuite vient le temps pour l'expert de révéler à tous les bienfaits de la concurrence, en expliquant aux plus pauvres pourquoi le low-cost est — non pas un traitement de classe discriminant — mais une chance: « La compétition est darwinienne. Elle va permettre à la SNCF de démontrer tout son savoir-faire. Et elle n'en manque pas. La concurrence stimule l'innovation, y compris marketing et commerciale, elle est efficace pour gagner de la productivité, pour mieux servir les clients et elle impose aux entreprises d'être plus agiles et plus imaginatives. Enfin, la concurrence, si elle est sobrement et honnêtement régulée, fait baisser les prix et élargit la demande. OuiGo a montré qu'il y avait une véritable élasticité de la demande au prix dans le ferroviaire. »

Enfin surgit la prescription bénie de l'expert, confiant dans l'avenir radieux que vient ouvrir la réforme: « Heureusement, dans une société de liberté, les usages finissent toujours par l'emporter car ils traduisent les aspirations humaines. Réjouissons-nous de l'arrivée de nouvelles offres ferroviaires. La SNCF est beaucoup plus solide qu'on ne l'imagine et c'est en situation de concurrence que les clients s'en apercevront. Dans le ferroviaire comme dans le transport aérien appliquons une formule simple qui a fait ses preuves partout ailleurs⁵; le marché autant que possible, l'État autant que nécessaire. » Rideau!

Et à en croire ses multiples invitations médiatiques, c'est un discours qui a plu et flatté ses compères éditocrates. En particulier ceux de BFM-TV et de RMC — chaînes pour lesquelles il officie régulièrement en tant que consultant économique et « grande gueule » — mais pas seulement: le service public lui accorde également ses faveurs. Sur la SNCF, mais aussi sur bien d'autres sujets, tant les médias sont avides et suscitent les vocations d'experts-à-tout-faire. Récapitulons les prestations médiatiques de Pascal Perri sur la SNCF (et ce n'est peut-être pas exhaustif!):

- » 18 février, « Week-end direct » sur BFM-TV (« Économiste, auteur de *SNCF: un scandale français* »)
- » 19 février, « Focus première » sur BFM-TV (« Consultant économique de RMC, spécialiste des transports »)
- » 19 février, « Les décodeurs de l'éco » sur BFM-TV (« Économiste, auteur de *SNCF: un scandale français* »)
- » 19 février, JT de 20h sur France 2 (« Économiste », interviewé dans un reportage)
- » 26 février, « Les Grandes Gueules » sur RMC (« Économiste ». On lui doit une sortie des plus distinguées: « *On ne meurt plus dans les chemins de fer à 60 ans intoxiqués par l'oxyde d'azote* »)
- » 27 février, « News et compagnie » sur BFM-TV (« Économiste »)
- » 3 mars, « Priorité au décryptage » (« Économiste »)
- » 15 mars, « C dans l'air » sur France 5
- » 22 mars, « Les décodeurs de l'éco » sur BFM Business

UN CHIEN DE GARDE DANS UN VASTE CHENIL

Pascal Perri n'est qu'un exemple d'une éditocratie en roue libre depuis l'annonce de la réforme, rivalisant d'arrogance et de mépris. Alain Duhamel, déjà vent debout contre les grèves de 1995 (et contre toutes celles qui ont suivi!), squatte les plateaux de RTL, en compagnie notamment de Marc-Olivier Fogiel, pour dire tout le bien qu'il pense de la réforme. Le 19 et le 20 février, soit quelques jours après la publication du rapport Spinetta, il expliquait comme à son habitude que la réforme était « indispensable financièrement », qu'« on ne peut pas attendre », que pour les cheminots et « pour d'autres professions, la technique humaine et raisonnable, c'est pour les nouveaux contrats d'avoir des contrats qui ne soient plus dans le statut ». Un porte-parole gouvernemental des plus efficaces, soucieux de relayer la pédagogie macroniste: « [Macron essaie de] créer un choc, une dynamique, un mouvement, mais disons que c'est un pari sur la capacité des Français d'avaler autant de réformes. »

« Les Grandes Gueules », déjà épinglées sur le sujet choisissent quant à elles une question élégante à poser à leurs auditeurs suite à l'annonce des grèves: « *Les cheminots se foutent-ils du monde?* » Éric Brunet, pour finir, n'hésite pas à tancer le gouvernement: « *M. le Premier ministre, vous vous êtes couché devant les élus locaux: il fallait supprimer les petites lignes avec des TER quasiment vides et très coûteux!* » Force de propositions, cet énième partisan du « ça-ne-va-pas-assez-loin » partage ses modèles sans réserve, lui qui baptisait Napoléon III le « *vrai réformateur français* »! (Éditorial de *Valeurs actuelles*, 16 février): « *Quoi qu'il en soit, grâce à Napoléon III, la France fut, jusqu'en 1914, la première puissance économique du monde, au côté de la Grande-Bretagne. Alors oui, vive l'empereur!* »

Exemple édifiant de ces experts à gages, Pascal Perri saute à cloche-

pied du monde des médias à celui de l'entreprise, en passant par la sphère politico-administrative et l'enseignement privé. Ces multiples casquettes lui confèrent une influence que décuplent les médias en lui déroulant le tapis rouge en plateau ou en tribune, afin qu'il fasse valoir un point de vue ultralibéral, au diapason de l'engouement des éditocrates pour la réforme de la SNCF. Un point de vue tranché et totalement partial que camouflent bien mal les titres fourre-tout dont il est affublé (comme « consultant économique ») et qui lui permettent de s'exprimer sur tout et n'importe quoi. En ce sens, l'omniprésence de Pascal Perri est le symptôme de l'anémie du pluralisme dans les grands médias. Elle rend compte de la circulation circulaire du discours dominant, et de la consécration médiatique des pseudo-experts qui en sont les porte-voix.

[1] Lire notre dossier dans le *Médiacritique(s)* n° 25.

[2] Il a été professeur à l'école de commerce Novancia Business School Paris, qui, selon son descriptif, est une « *grande école de la chambre de commerce et d'industrie de la région Paris Île-de-France* » qui « *forme et accompagne vers la réussite une nouvelle génération de managers experts en Business Development possédant la double compétence entrepreneuriale et commerciale* ».

[3] La Fondapol, qui se définit comme un « *think tank libéral, progressiste et européen* », est surtout la boîte à idées favorite de LR qui y puise, sur tous les sujets, des propositions inspirées par le libéralisme le plus pur et le plus dur.

[4] Pascal Perri, directeur de cabinet du PDG d'AOM (Air Lib), entendu par la commission d'enquête parlementaire sur la liquidation d'Air Lib, est un vrai spécialiste du low-cost... option scandales et dérives financières (voir le rapport de la commission d'enquête, sur le site de l'Assemblée nationale).

[5] Et Pascal Perri en sait quelque chose, comme le montre la note précédente.

(4) L'ÉTERNEL RETOUR DES GARDIENS DU CONSENSUS

C'est une tradition. À chaque fois qu'un gouvernement entreprend de « réformer », le bataillon des éditorialistes se range au garde-à-vous derrière les artisans de « la réforme »: réforme de la sécurité sociale en 1995, réformes des retraites en 2003 et en 2007 et, plus récemment, réforme du code du travail en 2016. Peu importent les effets de la réforme – tant que celle-ci est libérale –, les raisons avancées par ceux qui la contestent – forcément rétrogrades –, seules comptent les conséquences des mobilisations sociales qu'elle génère et la méthode employée par le gouvernement pour la faire avaler aux syndicats – grâce au « dialogue social » – et à l'opinion: c'est la fameuse « pédagogie »...

« ON A BESOIN DE CETTE RÉFORME! »

En pleine période de grève à la SNCF, la présentatrice du journal télévisé de 13h sur France 2 pose la question suivante – sous forme d'affirmation – à son invité: « *Alors, on comprend par exemple que pour un conducteur de train à vapeur, il y a quelques décennies, la pénibilité du travail était effective, mais aujourd'hui, un conducteur de TGV, on*

ne peut pas dire que ce soit terriblement pénible. » Deux jours plus tard, même heure, même endroit, elle va justifier son point de vue: « *Dans son discours hier, le président de la République s'est interrogé sur l'injustice qui pouvait exister entre des métiers à forte pénibilité. Nous avons choisi de vous présenter deux exemples. Celui d'un ancien conducteur de train de la SNCF face à un retraité du bâtiment.* » Un travail journalistique exemplaire d'objectivité qui consiste à

s'appuyer sur les arguments du président pour dénigrer une catégorie professionnelle en l'opposant à une autre.

Un procédé qu'elle utilisera à nouveau une semaine plus tard : « Voyons concrètement les inégalités que le système a créées sur le terrain, avec plusieurs chauffeurs, de la RATP et d'entreprises privées. » Les reportages, qui se concluent implicitement par la nécessité d'une harmonisation des régimes de retraites, sont typiques de l'adhésion des médias dominants aux réformes. Réformes forcément « nécessaires » et « urgentes » car « modernes » et « justes », qui consistent toujours à s'aligner sur le moins-disant social, mais qui ne sauraient constituer des régressions sociales, puisqu'elles viseraient à abolir des privilèges d'un autre âge.

Cet exemple date de... **septembre 2007**¹. Et si l'intervieweuse de l'époque, Élise Lucet, a laissé son siège au 13 h à d'autres, rien n'a changé dix années plus tard.

En effet, comme nous l'avons montré², les médias accompagnent (ou soutiennent) la réforme actuelle de la SNCF. S'il existe quelques nuances, force est de constater que les voix dissidentes se font rares, surtout dans l'orchestre des éditorialistes et chroniqueurs. Il suffit par exemple de regarder des épisodes de « 24H Pujadas » sur LCI ou de « C dans l'air » sur France 5 pour s'en convaincre.

Sur BFM-TV aussi, on appuie la réforme. Dans un débat qui n'en est pas un, tout le monde est d'accord, ainsi que le souligne Franz-Olivier Giesbert lui-même : « Dans ce débat on ne peut pas discuter parce que de toute façon, on est d'accord » (6 avril 2018). Et, en effet, pour Philippe Val, comme pour les autres éditocrates invités : « On a besoin de cette réforme ! » Et Giesbert de surenchérir : « Il faut rendre le système un peu plus performant. » Ce sera d'ailleurs le leitmotiv des commentateurs. Sur BFM-Business, Nicolas Doze explique quant à lui doctement que la réforme sert à « faire de la SNCF une entreprise normale, afin qu'elle puisse vivre dans un monde normal de concurrence » (4 avril). De là à dire que la concurrence est naturelle, il n'y a qu'un pas...

Pour l'infatigable Alain Duhamel, la réforme de la SNCF est inéluctable : « Qu'une profonde réforme de la SNCF soit nécessaire, il est difficile de le nier : un endettement gigantesque, ingérable, une ouverture à la concurrence inéluctable et toute proche, un réseau ferré en état déplorable, les voies secondaires ayant été sacrifiées au tout TGV, des retards et des défaillances de plus en plus sensibles, un statut des cheminots aux particularités coûteuses, tout cela s'appelle bel et bien une crise » (Libération, 22 mars 2018).

La réforme est aussi approuvée (et soutenue) au Figaro par le directeur des pages économie, Gaëtan de Capèle : « Lorsque des sommes astronomiques deviennent nécessaires pour entretenir un système d'un autre temps, ce n'est plus acceptable. C'est tout l'enjeu de la bataille pour réformer la SNCF » (16 mars). Et dans un savoureux éditorial intitulé « Tenir », Yves Thréard somme le président et son gouvernement de ne rien lâcher : « S'ils cèdent, ils pourront dire adieu, ou presque, au train de réformes qu'ils

entendent conduire sur d'autres fronts. [...] Ils n'ont donc pas d'autre choix que de tenir. [...] S'il ne le franchit pas, il restera durablement immobile, sur une voie de garage. » Et de conclure : « Avec la réforme de la SNCF, notre pays est à un tournant » (3 avril).

Cette convergence éditoriale au service de la réforme gouvernementale se double d'une attaque en règle contre les grévistes de la SNCF et la CGT en particulier. Jean Quatremer par exemple manie élégamment l'outrance et la caricature sur Twitter :



Dans *Le Point*, Pierre-Antoine Delhommais développe une thèse originale, à savoir que « les cheminots sont moins des privilégiés que des rentiers » (1^{er} avril). Autrement dit, « des individus occupant en toute légalité des positions leur permettant d'avoir des revenus supérieurs à la valeur de leur travail ». Tout en finesse, le chroniqueur insiste (et amalgame) : « La concurrence et la réforme sont les ennemies de longue date des ultraconservateurs dans l'âme que sont les rentiers, que ces derniers soient rentiers de la terre, des emprunts d'État ou rentiers du rail. » Quant aux rentiers de la presse, profitant des aides publiques qui maintiennent artificiellement à flot les titres qui les font vivre, Pierre-Antoine Delhommais n'a pas un mot pour eux...

Plus accablé, Éric Le Boucher va dans le même sens : « Si la CGT reste dans la résistance, elle mourra avec la SNCF et elle ne répondra pas à l'exigence d'efficacité des Français » (*Les Échos*, 23 mars). Interprète des exigences des Français, conseil en stratégie pour la CGT, prophète de l'avenir de la SNCF, les talents d'Éric Le Boucher sont multiples.

Pour Christophe Barbier, il ne faut pas entendre les revendications des cheminots : « Parce qu'ils se trompent, et puis parce que certains de leurs leaders mentent : il n'y aura pas de privatisation de la SNCF ! » Insistant sur la « mauvaise foi des cheminots », il assène qu'« il n'y a pas de quoi mettre en grève le pays » (BFM-TV, 2 avril). Franz-Olivier Giesbert ne dit pas autre chose : « Ce qui est intéressant, c'est la désinformation. La CGT y va. Les fake news, c'est incroyable ! Ils [le gouvernement] vont privatiser ? Le texte dit le contraire » (BFM-TV, 6 avril).

Pourtant, Nicolas Doze sur BFM-Business (4 avril), que l'on ne peut pas soupçonner de complaisance à l'égard de la CGT, nuance l'acharnement des duettistes: « Il faut être honnête, si dans dix ans un exécutif décide dans la loi que le capital de la SNCF peut être dilué par augmentation de capital comme on a fait pour EDF, il y a moyen. Il y a des techniques si on veut vraiment ouvrir le capital³. » Tout comme il y a des techniques journalistiques si on veut vraiment aider le gouvernement à plaider pour une réforme et discréditer les syndicats qui s'y opposent.



« UN PROBLÈME DE MÉTHODE »

Le discours est toujours le même chez nos éditocrates: « Si la réforme est indispensable et qu'il n'existe pas d'autre réforme que la réforme, seule importe la "méthode"⁴. » Et les débats tourneront autour de la « méthode », des « négociations », du « dialogue social », de la « pédagogie »...

« La méthode Macron en zone de turbulences », commente par exemple Dominique Garraud dans *La Charente libre* le 19 mars 2018. Dans le même esprit, l'éditorial d'*Aujourd'hui en France* du 3 avril, intitulé « Expliquer et convaincre », montre que l'un « des défis pour le gouvernement sera de conserver ce soutien [de l'opinion publique]. En expliquant clairement en quoi la mise en concurrence de la SNCF, rendue obligatoire par l'Union européenne, garantira un meilleur service aux usagers. »

Dans les premiers temps, les éditorialistes qui soutiennent la réforme ont été séduits par la méthode. Ainsi, Gaëtan de Capèle encourage le gouvernement dans *Le Figaro*: « Si la colère gronde aujourd'hui chez les syndicats, c'est que la méthode du gouvernement Philippe rompt avec cette défiance institutionnalisée. Pour la première fois depuis bien longtemps, le politique reprend la main et tranche » (28 février). Et d'ajouter: « Pour les réformes, tant de fois repoussées, c'est maintenant ou jamais. »

Mais attention, si la réforme est forcément bonne, il importe de l'expliquer. Dans *Les Échos*, Éric Le Boucher s'inquiète: « S'il mène ses réformes à grand train, le président peine à inscrire

sa "révolution" dans les têtes. Ce trou entre l'action et l'explication risque, à terme, de lui jouer des tours. [...] Faute d'avoir trouvé l'explicabilité de son action, Emmanuel Macron va subir des bourrasques » (30 mars 2018).

Même son de cloche dans *Ouest-France* (14 avril) sous la plume de François-Xavier Lefranc: « Le président de la République s'est engagé sur la reprise par l'État d'une partie de la dette. [...] Là aussi, la dimension pédagogique du discours présidentiel devenait plus que nécessaire. » Et pour Dominique Seux sur France Inter, « le gouvernement a lui aussi un problème. Il n'a pas encore réussi à montrer en quoi sa réforme va apporter quelque chose aux voyageurs, sur la qualité de service, la ponctualité et les matériels » (29 mars).

Dans une chronique fort alambiquée, Thomas Legrand, sur France Inter attend plus d'écoute: « Imaginez l'état d'esprit d'un macroniste ancien électeur du PS par exemple. [...] Ce n'est pas la réforme de la SNCF en elle-même qui lui pose problème mais bien la façon dont elle est défendue! [...] C'est étrange mais cette grande réforme structurelle est menée à l'ancienne, réactivant, par là même, des attitudes syndicales aussi à l'ancienne. Le gouvernement n'a pas écouté l'UNSA et la CFDT. [...] Le tout donne une teinte autoritaire à une réforme, en réalité, équilibrée » (4 avril).

L'émission de « C dans l'air » du 3 avril 2018 sur France 5 est le parfait exemple du débat qui anime les commentateurs: en réunissant quatre invités favorables au libéralisme économique (Christophe Barbier, Raymond Soubie et Brice Tein-

turier, qu'on ne présente plus, accompagnés de Fanny Guinochet, journaliste à *L'Opinion*), l'objectif n'est pas de discuter de la réforme puisque tout le monde est d'accord, mais bien de la façon — la méthode, donc — de la faire passer. Dans *Le Figaro*, François Lenglet résumera ainsi l'inquiétude des éditocrates: « Si la finalité de la réforme [de la SNCF] est bonne et sa nécessité non contestable, il demeure donc un problème de méthode » (11 avril). Nous l'avions compris.

On le voit, on le sait, les éditocrates orchestrent les débats et se posent en « gardiens du consensus ». Si la réforme de la SNCF est forcément « nécessaire », assèment-ils, elle doit être expliquée. Et bien expliquée pour mieux passer. Sinon le risque est d'échouer et de renoncer, comme met en garde Christophe Barbier: « Si le gouvernement reculait, Édouard Philippe perdrait toute crédibilité, et Emmanuel Macron perdrait une bonne part de son autorité » (BFM-TV, 3 avril). Heureusement pour eux — et tant pis pour le débat public —, quand les éditocrates radotent, plastronnent et prescrivent, ils ne perdent jamais leur magistère!

[1] On le retrouvera dans notre article: « Régimes spéciaux: le retour des gardiens du consensus » (26 sept. 2007).

[2] Dans ce magazine, et plus en détail encore dans une série d'articles publiés sur notre site.

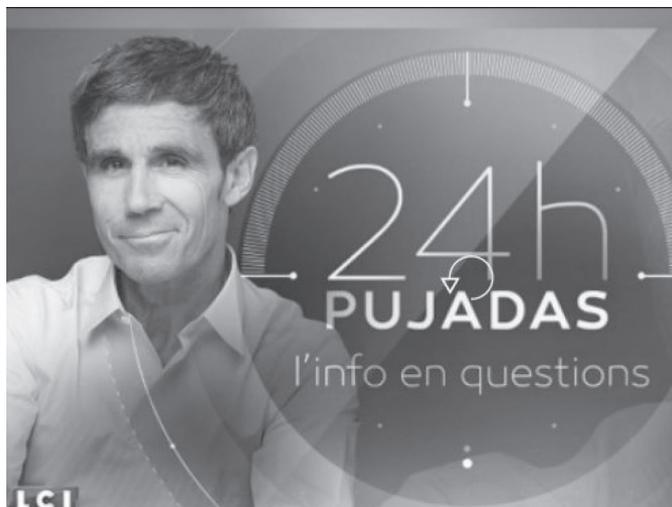
[3] Des techniques qui ne pourraient pas être mises en œuvre en conservant le statut actuel d'EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial)...

[4] Henri Maler et Mathias Reymond pour Acrimed, *Médias et mobilisations sociales*, Syllepse, 2007, p. 28.

« 24 H PUJADAS » : LA QUINTESSENCE DU BAVARDAGE ÉDITOCRATIQUE

Évincé de la présentation du journal de 20 h de France 2 en mai dernier, David Pujadas a rapidement trouvé un point de chute à sa juste mesure sur LCI. Pas en matière d'audimat, certes, puisque LCI ne rassemble guère plus de 1 % d'audience, « score » moyen de Pujadas chaque soir¹. D'un point de vue éditorial, en revanche, David Pujadas est placé dans des conditions idéales : producteur d'une émission qu'il a modestement baptisée de son propre nom (« 24 h Pujadas l'info en questions »), il dispose quotidiennement de plus d'1h30 en « access prime time », entre 18h et 20h. Une émission au cours de laquelle il peut donner libre cours à ses partis pris de toujours, tout en s'appliquant à reconduire les formes les plus convenues de journalisme de commentaire et de prescription, dans lesquelles des quarterons d'éditocrates omniscients et unanimes « débattent » avec des experts au diapason, en présence de quelques responsables politiques. Un cocktail aussi éventé qu'indigeste...

Un constat peu surprenant s'agissant d'un journaliste dont l'ensemble de l'œuvre, largement documentée sur le site d'Acrimed², illustre les pires travers de l'éditocratie. Comme présentateur du 20h de France 2 pendant plus de 15 ans, il s'appliqua consciencieusement à tenter de « rattraper » l'audimat du journal de TF1, quitte à importer les recettes du journalisme le plus commercial et à transformer le JT du service



public en « pot-pourri de faits divers et de divers faits ». Comme intervieweur présidentiel de Nicolas Sarkozy, il s'imposa comme une référence longtemps indépassable du journalisme de révérence. Comme présentateur de « Des paroles et des actes » et de « L'Émission politique », il mit tout son savoir-faire au service du journalisme politique le plus dépolitisant, superficiel, intoxiqué de sondages, de personnalisation, de petites phrases et de polémiques. Et partout, David Pujadas s'illustra par sa

propension à faire valoir plus ou moins explicitement ses propres convictions sur les mobilisations syndicales, sur la réforme du droit du travail, sur celle des retraites, sur les questions de sécurité ou de laïcité, etc. Mais depuis qu'il est débarrassé du format contraignant du 20h et du cadre quasi institutionnel des « grands » débats politiques sur le service public, David Pujadas peut enfin donner sa pleine mesure journalistique et laisser libre cours à ses partis pris (ultra) libéraux et conservateurs.

Le site de LCI a beau annoncer une émission « placée sous le signe de la pédagogie », et David Pujadas peut bien répéter la même phrase de lancement après avoir présenté le sujet du jour, « On en parle et vous allez vous faire votre idée », il n'en demeure pas moins que le constat est le même soir après soir : le choix des thèmes de débat conjugué à la composition des plateaux condamne « 24 h Pujadas » à n'être qu'un

seul et même plaidoyer, sans cesse recommencé, pour « La Réforme » sous toutes ses formes. Peut-être conscient du risque de déjà-vu, David Pujadas tente d'y ajouter sa patte. Mais animé par les mêmes passions et les mêmes travers que tant de ses confrères en éditocratie, il ne se distingue que par l'obstination avec laquelle jour après jour, semaine après semaine, il s'échine à rapporter systématiquement toute actualité à Emmanuel Macron.

EMMANUEL MACRON FAIT L'ACTUALITÉ, DAVID PUJADAS LA COMMENTE

Ainsi, en 10 semaines, entre le 17 novembre 2017 et le 26 janvier 2018, le nom d'Emmanuel Macron figurait dans le titre de 28 émissions sur 50 — et la plupart de celles où il ne figurait pas se référaient implicitement à sa personne ou à son action passée, présente et à venir. Qu'il s'agisse de politique ou d'économie, le président de la République, ses actions, ce qui lui reste à accomplir, ce qui pourrait entraver ses projets sont toujours au cœur des débats.

» Sur les questions économiques, au cours de la période, Pujadas consacre trois émissions à prendre acte d'une embellie (« Croissance: la France est-elle sortie d'affaire? », 22 déc.), à pronostiquer sa poursuite (« 2018: tous plus riches? », 26 déc.) et à en expliquer la cause (« E. Macron: le banquier qu'il nous faut? », 29 déc.).

— Mais la pression fiscale française inquiète David Pujadas (« La France championne du monde des impôts: un défi pour E. Macron? », 19 déc.) qui se demande si Emmanuel Macron saura enfin la réduire (« Impôts, dette: E. Macron fait-il mieux que ses prédécesseurs? », 23 janv.; « Impôts en 2018: vraie baisse ou fausse promesse? », 4 janv.).

— Plus grave encore pour David Pujadas: la fainéantise des travailleurs français (« Absentéisme: la France a-t-elle perdu le goût du travail? », 24 nov.; « E. Macron peut-il remettre la France au travail? », 13 déc.) et leur coût invraisemblable (« Coût du travail: un nouveau "cadeau" de Macron aux patrons? », 20 nov.; « Macron osera-t-il toucher au SMIC? », 8 déc.).

— ... que parviendra peut-être à compenser un peu de flexibilité voulue par la clairvoyance d'Emmanuel Macron (« Loi travail: tous flexibles avec E. Macron? », 10 janv.), qui va aussi remettre les chômeurs au travail (« E. Macron a-t-il déclaré la guerre aux chômeurs? », 27 déc.; « France: sommes-nous condamnés au chômage de masse? », 25 janv.).

— Pour autant, Emmanuel Macron n'est pas au bout de ses peines: il va aussi devoir sauver (démanteler?) la SNCF (« Trains: le modèle français en faillite? », 4 déc.) et se coltiner les contraintes de la démographie française qui risque de contrecarrer ses plans (« Santé, retraites: Macron plombé par le "papy-boom"? », 29 nov.).

— Heureusement, conscient des dures réalités du monde, tout comme David Pujadas (« Inégalités: un monde sans pitié? », 15 déc.), le président sait se montrer magnanime (« E. Macron à Davos: l'appel à une autre mondialisation », 24 janv.).

» Sur les questions politiques, les interrogations de David Pujadas tiennent davantage des chroniques officielles d'un quelconque Palais princier que d'un travail journalistique. C'est d'abord la grandeur de l'homme Emmanuel Macron qui est passée au crible (« Emmanuel Macron:

sauveur de la planète? », 12 déc.; « E. Macron, personnalité de l'année: mérité ou injustifié? », 28 déc.), sans que l'analyse de son style ne soit négligée (« Macron: le coup d'éclat permanent? », 28 nov.). Et en bon professionnel, David Pujadas se doit de consacrer deux émissions aux bienfaits pour « la France » de l'élection de ce président providentiel (« "France is back": E. Macron a-t-il raison? », 22 janv.; « E. Macron: la France est-elle de retour? », 25 déc.).

— David Pujadas se penche également sur la popularité (sondagièrre et saisonnière) du président (« Macron: le printemps en automne? », 21 nov.), et aux attentes (sondagières) des Français à son égard (« Exclusif: ce que les Français attendent de E. Macron », 15 janv.). Et s'il doit bien constater que certaines catégories de la population risquent de se montrer rétives à la magie du verbe présidentiel (« Macron méprise-t-il la province? », 23 nov.; « E. Macron face à la colère policière », 2 janv.; « Prisons, agriculteurs, hôpitaux: une bombe sociale pour E. Macron? », 26 janv.), David Pujadas tient à souligner que la profession journalistique est tout ouïe lorsque Emmanuel Macron s'exprime (« Rentrée politique: les vœux de Macron à la presse », 3 janv.).

— Pour rendre compte de la vie politique en elle-même, David Pujadas est catégorique: le président a tout balayé sur son passage (« L'opposition éparpillée "façon puzzle"? », 27 nov.), et si Laurent Wauquiez peut encore espérer lui tenir tête (« Macron/Wauquiez: le match », 11 déc.), Emmanuel Macron voit, pour sa part — et David Pujadas avec lui —, beaucoup plus loin (« E. Macron peut-il réconcilier les deux France? », 14 déc.).

— Sur le fond de certains dossiers, on sent pourtant David Pujadas inquiet: le président tiendra-t-il toutes ses mirifiques promesses (« Macron: des paroles... Et des actes? », 1^{er} déc.; « E. Macron, millésime 2018: vœu pieux ou meilleurs vœux? », 1^{er} janv.)? Est-il assez ferme en toutes circonstances? Ainsi sur l'immigration, les émissions successives laissent-elles poindre les attentes fortes de David Pujadas et quelques angoisses qu'elles ne soient pas satisfaites, jusqu'au soulagement final (« Migrants, vers la tolérance zéro? », 18 déc.; « Loi immigration: E. Macron pris au piège? », 11 janv.; « E. Macron à Calais: le choix de la fermeté », 16 janv.). Même phénomène à propos de Notre-Dame-des-Landes où David Pujadas semble, une fois n'est pas coutume, déçu de la décision gouvernementale (« Notre-Dame-des-Landes: l'autorité de l'État en péril? », 5 janv.; « Notre-Dame-des-Landes: la bonne décision? », 17 janv.; « ZAD: un risque de contagion? », 18 janv.).

— Et quand il renonce à dissenter sur Emmanuel Macron, David Pujadas propose des sujets teintés de pujadisme: « Hauts fonctionnaires: une caste "intouchable"? » (19 janv. 2018); « Avions, chauffeurs, train de vie: nos trop chers élus? » (20 déc.); « Route, santé, tabac: un État "emmerdeur"? » (9 janv.).



Accueil > L'IFRAP dans les médias > 24H Pujadas

EMPLOI ET POLITIQUES SOCIALES

LCI • 24H Pujadas

16 novembre 2017



Mardi 14 novembre, Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP, débattait sur le plateau de 24h Pujadas.

Pas de hiérarchie de l'information dans « 24h Pujadas » : toute actualité est traitée à l'aune d'Emmanuel Macron. Pas de pluralisme non plus : les alter ego de David Pujadas monopolisent les invitations.

LES AMIS DE DAVID PUJADAS

CSA oblige, un certain pluralisme est respecté s'agissant des invités politiques. Au cours des 50 émissions observées, des responsables politiques furent invités à 77 reprises. Les membres du gouvernement et de la majorité parlementaire recevant 27 invitations, l'opposition de droite, 24, et les représentants de la gauche parlementaire, 26 — parmi lesquelles 9 invitations concernaient les responsables de la France insoumise. Certes, les frontières entre la droite ou la gauche parlementaires d'un côté, et la majorité présidentielle de l'autre peuvent se révéler très poreuses et ces calculs sont tout à fait contestables, mais un certain pluralisme formel est à peu près respecté.

Avec 89 invitations, ce sont les journalistes, essayistes et éditorialistes qui fournissent le plus fort contingent de participants aux débats de

« 24 h Pujadas ». Et le maître de cérémonie ne les choisit pas n'importe comment. 37 invitations échoient ainsi à des journalistes officiant dans des rédactions aux partis pris ouvertement conservateurs : *L'Opinion* (7 invitations), *Les Échos* (6), *Le Figaro* (6), TF1/LCI (6), *Le Point* (5), *Valeurs actuelles* (4), RTL (2), Atlantico (1).

Et c'est encore sans compter les polémistes free lance aux positions tranchées qui sont conviés plus qu'à leur tour : ainsi de François de Closets (6), Natacha Polony (2), Alain Finkielkraut (1) ou Guy Sorman (1). Avec 19 invitations, les médias que certains classèrent « à gauche » avant que le macronisme ne vienne officiellement vider cette prétention de son sens, sont deux fois moins présents : *L'Obs* (7), France Inter (5), *Le Monde* (4), *Libération* (3). Les journalistes provenant de médias développant une ligne éditoriale alternative recevant pour leur part... 3 invitations : *Alternatives économiques* (2) et *Politis* (1).

Et ce n'est pas tout. La composition de la population d'experts, économistes pour la plupart, que David Pujadas mobilise connaît les mêmes distorsions. 22 invitations concernent

des économistes ou experts libéraux dont la plupart sont des habitués des plateaux, tels qu'Agnès Verdier-Molinié (6), Jean-Hervé Lorenzi (3), Nicolas Bouzou (2), Christian Saint-Étienne (1), Nicolas Baverez (1), Raymond Soubie (1), etc. Les économistes hétérodoxes sont pour leur part reçus à 5 reprises...

Dernier constat significatif : en 10 semaines, « 24h Pujadas » a reçu 29 « entrepreneurs » et représentants du patronat, et 10 responsables syndicaux et représentants de salariés.

Les invités de « 24h Pujadas » ne sont pas sur le plateau pour débattre. Ils en seraient bien en peine puisqu'ils partagent les mêmes références idéologiques et les mêmes options politiques. Ils viennent simplement partager leurs opinions dans un cadre convivial et faire partager leurs convictions aux téléspectateurs. David Pujadas ne les convie pas pour éclairer un débat qui ne peut avoir lieu : leur présence est simplement requise pour légitimer du sceau de l'unanimité et d'une supposée compétence les préférences et les orientations qu'ils partagent.

Finalement, « 24h Pujadas » apparaît comme une émission inutile. Ridicule même par son entêtement à ramener chaque sujet à la personne du président de la République. Pourquoi ce choix éditorial ? Par complaisance, servilité ou tout simplement intérêt ? En tout cas, un jour viendra où David Pujadas recevra la Légion d'honneur, pour services rendus. Mais à qui ?

[1] Un score proche de celui de son prédécesseur dans cette « case » sur LCI, Yves Calvi. Le même Yves Calvi qui est aussi devenu son concurrent direct en présentant une émission au format très proche, « L'info du vrai » sur Canal+ — laquelle tourne également autour de 1 % d'audience. En moyenne, ces programmes (interchangeables) rassemblent entre 100 000 et 200 000 téléspectateurs.

[2] On se reportera évidemment à la rubrique « David Pujadas », mais également à la rubrique « Journaux Télévisés » dans laquelle le 20h de France 2 fut souvent à l'honneur...

LE POUVOIR DES MÉDIAS : ENTRE FANTASME, DÉNI ET RÉALITÉ

Parmi les questions qui traversent les débats publics contemporains, celle du « pouvoir des médias » est particulièrement mal et confusément posée. Derrière cette notion de « pouvoir des médias », jamais précisément définie, deux théories fondamentalement contradictoires du rôle et du poids des médias dans le monde social cohabitent au gré des conjonctures, sans s'affronter nécessairement, et coexistent parfois par bribes dans les mêmes discours. La notion de « quatrième pouvoir », devenue une expression consacrée, sous-entend que les médias exercent effectivement un pouvoir quasi institutionnel de pivot du fonctionnement démocratique. Dans le même temps, les éditocrates, qu'ils soient pris en flagrant délit de parti pris ou simplement intoxiqués par leur propre idéologie professionnelle, considèrent que les « informations » qu'ils produisent sont de fidèles miroirs, absolument neutres vis-à-vis des réalités qu'ils reflètent en toute objectivité, et qu'elles ne sauraient donc exercer aucun pouvoir. Tout à l'inverse, une longue tradition théorique tend à considérer « les médias » comme le deus ex machina des sociétés modernes, capables de faire les élections et de défaire les régimes, de modeler « l'opinion » en s'immisçant dans les consciences qu'ils sont censés informer.

Autant d'interprétations qui charrient leur lot d'idées fausses et d'idées reçues, ainsi que de représentations implicites de la profession journalistique qu'il s'agit de déconstruire pour comprendre de quel type de pouvoir peuvent réellement se prévaloir médias et journalistes. Produit de l'observation et de la sociologie critique des médias¹, cette analyse des causes et de la portée des dérives de l'information est un préalable indispensable à la transformation nécessaire du monde médiatique.

1. LE MYTHE DU QUATRIÈME POUVOIR

Un rôle allégué de ferment démocratique

Sorte de mythe positif de la profession journalistique, devenu un totem des sociétés démocratiques, la notion de quatrième pouvoir met explicitement les médias sur le même plan que les institutions gouvernementales, parlementaires et judiciaires. En tant qu'institution, les médias se voient conférer une double responsabilité au cœur du système démocratique puisqu'ils sont censés jouer à la fois un rôle de « publicisation² » — c'est-à-dire d'animation (pluraliste, indépendante et équitable, en principe du moins) du débat public et politique —, et surtout de contrôle des gouvernants — et de leurs abus.

Ce « pouvoir » serait par nature, de tout temps et en tous lieux, du moins dans les démocraties électorales, un « contre-pouvoir ». Dans ce schéma, les médiocrates s'arrogent à la fois le rôle de garants du bon fonctionnement des institutions et de rempart contre les dérives des gouvernants, mais aussi de protecteurs et de dépositaires principaux de deux des libertés les plus fondamentales que sont la liberté d'opinion et la liberté d'expression. Pour autant, comme nombre de mythes, celui-ci recèle quelques contradictions : les tenants du « quatrième pouvoir » attribuent tantôt aux médias un miraculeux pouvoir qu'ils n'ont guère, et tantôt refusent paradoxalement d'attribuer quelque pouvoir que ce soit aux informations qu'ils diffusent — en tant que représentations du monde —, pas plus qu'à eux-mêmes — en tant qu'acteurs du débat public et représentants de la classe diri-

geante. Malheureusement, il s'en faut de beaucoup pour que la contribution médiatique à la vie publique corresponde un tant soit peu à cette construction séduisante.

Des médias loin d'être autonomes, des journalistes loin d'être indépendants

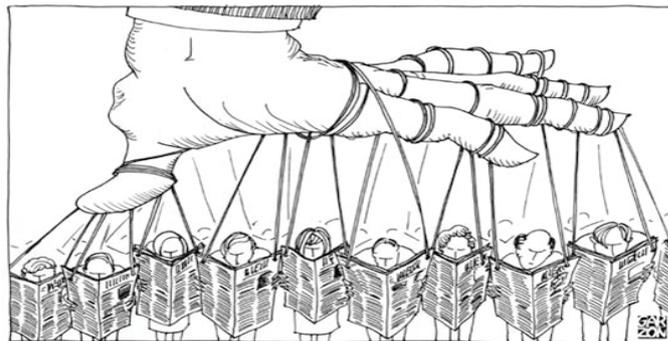
Certes les médias et les journalistes produisent et diffusent des informations (d'inégal intérêt) qui répondent, peu ou prou, au droit d'être informés. Qui oserait affirmer que le journalisme, du moins à ce titre, n'est pas utile? Mais pour présumer que les médias constituent par eux-mêmes « un pouvoir », capable d'exercer une influence en propre et de réguler l'action des autres pouvoirs, encore faut-il qu'ils soient autonomes. Or c'est loin d'être le cas: la plupart des grands médias et des producteurs d'information (pris collectivement) se trouvent dans des situations d'interdépendance étroite à l'égard des pouvoirs politique et économique vis-à-vis desquels ils ne sont donc pas en position de jouer le moindre rôle de contre-pouvoir:

- » À la fois associés et rivaux des responsables politiques pour la définition et le cadrage légitime du débat public, les éditocrates les plus en vue, adeptes d'un journalisme de commentaire et de prescription, apparaissent comme de véritables acteurs de la vie politique; comme tels, ils ne sauraient prétendre à incarner le rôle d'arbitres impartiaux du débat public.
- » Alors que l'élite des grandes rédactions fraye avec bonheur jusqu'à se confondre avec les élites politiques et économiques, et alors que la profession recrute presque exclusivement parmi les classes moyennes et supérieures³, le choix et la mise en perspective des informations produites dans les médias dominants reflètent inévitablement des visions du monde et des préoccupations socialement très situées.
- » La structure capitaliste de la plupart des médias les place dans une situation de dépendance économique et donc éditoriale vis-à-vis de leurs propriétaires qui se trouvent être le plus souvent des représentants de grands intérêts privés; les grandes entreprises médiatiques finissent par constituer un secteur parmi d'autres du grand Monopole capitaliste.

Enfin, force est d'admettre que le journalisme d'investigation et particulièrement le journalisme d'enquête sociale qui pourraient donner quelque consistance à l'idée de contre-pouvoir, sont loin de constituer l'ordinaire de la production journalistique. Les prendre pour modèles c'est oublier qu'ils s'épanouissent essentiellement aux marges de la profession.

Médias et propagande démocratique

La propagande n'existe pas que dans les dictatures. Dans les démocraties, elle ne prend pas le même caractère systématique et orchestré — et ne se renforce pas en s'appuyant sur la répression, voire la violence politique —, mais elle est non moins omniprésente. Le contrôle des contenus médiatiques est devenu un enjeu de luttes au sein des pouvoirs économiques et politiques. Une lutte si intense et un enjeu si stratégique que l'industrie des relations publiques, qui fournit armes et munitions, est devenue un secteur économique majeur. Et c'est ainsi que des armées de communicants et de « spin doctors », d'attachés de presse et de publicitaires, ainsi que les récits qu'ils bâtissent, sont devenus les



filtres qui s'interposent désormais entre les journalistes et la réalité. La porosité de ces professions avec le journalisme est à cet égard particulièrement significative et inquiétante.

Analysant la « fabrication du consentement⁴ » dans les démocraties, Noam Chomsky montre quels « filtres » (et non quelles conspirations) conditionnent la production de l'information et comment la réduction du pluralisme aboutit à une représentation consensuelle, aseptisée et épurée de l'information, quand elle n'est pas strictement propagandiste. Le poids et la force des sources institutionnelles (privées et publiques, capitalistes et étatiques) tendent à co-construire l'information dans les contextes routiniers. En cas de crise sociale ou de conflit militaire, notamment, le recours à des techniques de propagande et de désinformation contribue à transformer les médias en simples relais des pouvoirs constitués, sans qu'il soit nécessaire pour le comprendre de recourir à l'explication par des manipulations intentionnelles et concertées, dont il serait par ailleurs naïf de nier l'existence.

Mais si les médias ne constituent pas, par eux-mêmes, un « quatrième pouvoir » ou un contre-pouvoir, quels sont les pouvoirs qu'ils exercent?

2. LE FANTASME RÉCURRENT DE MÉDIAS OMNIPOTENTS

Les médias ne sont pas tout-puissants. Ils sont moins puissants qu'on ne le croit souvent. Et surtout ils n'exercent pas leur puissance comme on le croit communément.

La crainte du « viol des foules⁵ »

Depuis le XIX^e siècle, on assiste à la résurgence régulière, sous des formes plus ou moins nuancées, d'un même schème: inoculant leurs messages tels des « seringues hypodermiques⁶ », les médias accéderaient clandestinement aux inconscients des lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs pour mieux les manipuler. Les médias seraient ainsi dotés d'un pouvoir de persuasion, de mobilisation et d'enrégimentement des masses qui les fait apparaître comme un moteur de l'histoire. Des interprétations qui naissent et retrouvent du crédit dans des configurations « politico-médiatiques » singulières:

- » à la fin du XIX^e siècle, avec le développement du roman populaire et de la presse à grand tirage concomitamment aux luttes pour le suffrage universel et les droits démocratiques;
- » dans l'entre-deux-guerres, avec les usages propagandistes de la radio et du cinéma par les régimes totalitaires;

- » à partir des années 1950-1970, la démocratisation progressive de la télévision crée son lot d'interrogations quant au « pouvoir des images » (violentes, pornographiques, favorisant le consumérisme, etc.);
- » depuis les années 2000, ce sont Internet et les réseaux sociaux qui focalisent l'attention en tant que catalyseurs de crises (« révolutions de couleur » dans les pays d'ex-Union soviétique, révolutions arabes, Brexit, élection de Donald Trump, montée de l'extrême droite en Europe, etc.), ou plus simplement de subversion politique (campagne contre le TCE, WikiLeaks, #BalanceTonPorc, etc.).

Cette propension à attribuer un pouvoir propre aux médias repose hier comme aujourd'hui sur un mélange de déterminisme technique et de panique morale face à des pratiques sociales nouvelles échappant en partie au contrôle des institutions, et surtout sur une représentation du public (et du « peuple ») comme masse d'individus indolents et crédules susceptibles de se transformer en foule hystérique.

Des récepteurs loin d'être passifs

Or, contrairement à ce qu'affirment ces théories qui voudraient que les messages médiatiques infusent sans filtre et influencent directement les consciences du public, la sociologie de la réception a depuis longtemps montré que les croyances et les opinions se façonnent essentiellement dans les groupes primaires (cercles familiaux, amicaux ou professionnels). Si les informations véhiculées par les médias exercent quelque influence, elles ne sont perçues et reçues qu'à travers les grilles d'interprétation partagées et négociées avec les environnements sociaux qui constituent le cadre d'existence des individus⁷.

Par ailleurs, les pratiques concrètes de « consommation » des médias interdisent d'y voir un pouvoir capable de modeler les opinions : les individus ne choisissent pas par hasard les médias qu'ils suivent préférentiellement, et ils font en sorte d'être surtout confrontés à des messages ne heurtant pas leurs opinions préconstituées. Cette exposition sélective aux flux de messages médiatiques se conjugue souvent à une

« attention oblique⁸ », à la fois nonchalante et défiante, portée par les publics populaires sur les contenus diffusés dans les médias dominants.

À cet égard, le résultat du référendum sur le Traité constitutionnel européen en 2005 ou la grève de novembre-décembre 1995 contre la réforme de la Sécurité sociale voulue par le gouvernement font figure d'expérience grandeur nature attestant de la perméabilité très relative du public aux messages et, le cas échéant, aux injonctions médiatiques. Dans un cas comme dans l'autre, les électeurs, les forces mobilisées – comme « l'opinion » sondée, d'ailleurs – ont résisté aux partis pris unanimes des médias dominants et sont parvenus, malgré l'hostilité manifeste de ces derniers, à diffuser leurs arguments et à convaincre.



3. NON PAS UN POUVOIR, MAIS DES POUVOIRS

Loin d'être dotés du pouvoir d'assujettir les consciences que certains voudraient leur prêter, les médias n'en sont pas pour autant les organes dévoués au bon fonctionnement démocratique qu'ils devraient être. Il n'en demeure pas moins que leurs formes d'organisation et le recrutement social des journalistes, les modalités de production de l'information, les formats qu'ils imposent à l'expression des acteurs sociaux, ou encore les relations asymétriques qu'ils entretiennent avec les différents secteurs du monde social – et tout ce que cela génère de distorsions de l'information –, concourent à structurer l'espace public, à sélectionner ceux qui y participent

et à définir les limites de ce qui y est pensable et discutable, ainsi que les formes requises pour y intervenir.

En ce sens, même s'ils apparaissent comme des « effets émergents » de leur fonctionnement et de leurs structures (économique, juridique, sociale, politique) et non comme des prérogatives détenues par des instances organisées, et même s'ils n'en sont pas les seuls titulaires, les médias exercent bien certains pouvoirs. Des pouvoirs éclatés et partagés qui ne s'exercent pas de façon uniforme et continue, qui varient selon les conjonctures et les rapports de force dont elles sont porteuses, mais des pouvoirs bien réels. Des pouvoirs qu'ils s'arrogent de façon indue ou dont ils font un usage qui outre-passe régulièrement le rôle qui leur est *a priori* dévolu. Loin d'être tout-puissants, les médias n'en sont pas moins trop puissants.

Un pouvoir de co-construction des problèmes publics

» **Un pouvoir d'agenda** : en déterminant quelles informations sont dignes d'être traitées, les médias définissent les événements qui font « l'actualité », suggérant au public non pas ce qu'il doit penser, mais ce à quoi il faut penser (les faits divers plutôt que l'actualité internationale ; la dette publique et les cours de la Bourse plutôt que le partage de la valeur ajoutée et le taux de l'impôt sur les sociétés ; « l'insécurité » des banlieues plutôt que les accidents du travail, etc.).

» **Un pouvoir de problématisation et de cadrage** : les médias ont également le pouvoir de suggérer sous quel angle doivent être abordées les questions dont ils traitent et comment il faut y penser. La microéconomie (les comportements des producteurs et des consommateurs) prime ainsi sur la macroéconomie (la régulation politique des activités de production) ; les « blocages » générés par les mobilisations sociales l'emportent sur les revendications des salariés ; l'immigration est systématiquement présentée comme « un problème », la dégradation de l'environnement comme une tragédie sans responsables, etc.

Un pouvoir de légitimation (et de délégitimation)

» **Un pouvoir de consécration et de stigmatisation** : en choisissant les discours légitimes et ceux qui ne le sont pas, selon des critères qui font prévaloir la télégenie des « bons clients », les médias portent atteinte à l'autonomie de divers secteurs sociaux en contournant les jugements et les principes de légitimité qui y ont cours; la notoriété médiatique se substituant dès lors à la compétence et à la reconnaissance par les pairs (les champs intellectuel et culturel sont ainsi colonisés par des logiques de jugement n'ayant rien à voir avec la qualité des œuvres; le champ de la représentation politique et syndicale connaît le même phénomène lorsque les porte-parole désignés par les militants ou les formes de mobilisation choisies ne satisfont pas aux exigences médiatiques, etc.).

» **Un pouvoir de révélation et d'occultation** : certaines questions n'accèdent jamais au débat public, quand d'autres font l'objet d'un traitement quasi obsessionnel, sans qu'aucune logique proprement journalistique puisse justifier ces asymétries dans leur couverture médiatique (les préoccupations des classes dominantes en matière éducative, de loisir ou de consommation sont l'objet de toutes les attentions lorsque les modes d'existence des classes populaires sont quasiment absents des grands médias; inversement, les illégalismes des classes populaires connaissent une couverture particulièrement intense dans les rubriques « délinquance et insécurité » quand ceux des classes dominantes font l'objet d'un traitement nettement plus pudique et discret); dans le même temps, et même s'ils paraissent en la matière dépendants des sources qui les informent, les médias ont le pouvoir d'attirer l'attention sur des questions qui resteraient méconnues en dehors de cercles restreints (ainsi de la fraude fiscale, de nombreux problèmes de santé publique et d'atteinte à l'environnement, des coulisses des relations internationales, etc.).

Le problème n'est pas tant que les médias détiennent *de facto* le pouvoir de co-organiser et donc de peser sur

l'espace public démocratique, mais la manière dont ils l'exercent. Quand des médias exercent ces pouvoirs continûment dans le même sens, ils exercent du même coup une domination effective: c'est en cela que les médias dominants sont dominants!

Un pouvoir de domination symbolique

Les pouvoirs qu'exercent les médias sont difficiles à saisir et à évaluer. « L'opinion, ça se travaille »... mais l'opinion est souvent rétive. L'impact des différents pouvoirs des médias varie notablement selon les sujets et selon les contextes. Des informations fausses ou biaisées peuvent commettre des ravages ou ne laisser aucune trace, n'avoir qu'un impact instantané ou limité. Mais il en va autrement si elles sont réitérées sur des périodes plus ou moins longues.

Les médias ne fabriquent pas, à proprement parler, le consentement des peuples, mais ils sont parvenus, en quelques décennies, à réduire considérablement le périmètre du politiquement pensable, à reléguer en les disqualifiant les voix contestant l'ordre social et à imposer la centralité et la crédibilité des thèses et des solutions néolibérales. Ce faisant, ils ont construit jour après jour, par un unanimité savamment organisé, un consensus qui tient pour évidentes et naturelles une doctrine sociale, une organisation économique et des options politiques qui protègent et favorisent les intérêts des dominants.

Trop souvent, les pratiques journalistiques ordinaires déforment et distordent l'information en introduisant à tout instant biais factuels et partis pris interprétatifs. Mais surtout, loin de garantir une information et des débats pluralistes, indépendants et équilibrés, les chefferies éditoriales exhibent leurs petites différences mais renient toute autonomie pour participer avec délice au grand jeu du pouvoir dans le sillage des classes dirigeantes qui les ont plus ou moins cooptées. Quant aux grandes entreprises médiatiques, elles sont devenues des vecteurs d'influence que s'arrachent les oligarques du grand capitalisme. La plupart des journalistes n'exercent pas

le même métier que les professionnels du commentaire. Mais ce sont ces derniers qui orchestrent les pouvoirs des médias dominants.

L'usage dévoyé des pouvoirs qui leur échappent confère aux médias et à ceux qui les dirigent une fonction d'intégration idéologique de la classe dominante et de chambre d'écho de ses préoccupations, ainsi qu'un rôle de relais et d'auxiliaires des pouvoirs politiques et des puissances économiques — un rôle de « chien de garde » en somme. C'est ce pouvoir de domination symbolique, jamais acquis et sans cesse recommencé, qui demande à être dénoncé et combattu pied à pied. C'est à cette tâche qu'Acrimed s'emploie depuis plus de 20 ans.

[1] Sur ce thème, les références sont innombrables, on se contentera donc de renvoyer à un article de synthèse de Patrick Lehingue intitulé « “Le pouvoir des médias” : vieux terrain, nouveaux objets », à l'ouvrage récent de Patrick Champagne, intitulé *La double dépendance. Sur le journalisme* (Raisons d'Agir, 2016), ainsi qu'à l'ouvrage collectif dirigé par Pascal Durand, *Médias et censure: figures de l'orthodoxie* (éd. de l'Université de Liège, 2004).

[2] Selon le concept développé par le philosophe allemand Jürgen Habermas. Selon lui, le régime démocratique repose sur un espace public dans lequel les questions d'intérêt général sont posées et débattues publiquement, puis tranchées à partir de l'échange et de la confrontation d'arguments rationnels, les médias jouant un rôle primordial dans ce processus.

[3] Voir notamment *Pour une socioanalyse du journalisme* d'Alain Accardo (Agone, 2017).

[4] D'après l'ouvrage de Noam Chomsky et Edward Herman, *Manufacturing consent* (1988).

[5] Selon le titre de l'ouvrage *Le Viol des foules par la propagande politique*, publié en 1939 par le philosophe allemand Serge Tchakhotine.

[6] Concept proposé par le chercheur états-unien Harold D. Lasswell dans l'ouvrage *Propaganda Technique in World War I* (1927).

[7] Les enquêtes pionnières en la matière, dirigées par le chercheur états-unien Paul Lazarsfeld dans le cadre de « l'école de Columbia » remontent aux années 1940 et 1950 avec *The People's Choice* (1944), *Voting* (1954), et *Personal Influence* (1955).

[8] D'après le concept élaboré par le sociologue britannique Richard Hoggart dans *La Culture du pauvre* (1970).

MÉDIA(BOU)TIQUE



DVD – 18,40 €



12,50 €



T-SHIRT – 13 €



TOTE-BAG – 7,50 €



AUTOCOLLANTS CONÇUS ET RÉALISÉS PAR SÉBASTIEN MARCHAL

Adhérer
Acheter en ligne
boutique.acrimed.org

>> Je fais un don de soutien à Acrimed d'un montant de

>> J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à Acrimed

- Cotisation de base: 40 € Chômeurs indemnisés, précaires, étudiants: 10 €
 Revenus > 2000€ mensuels: 70 € Chômeurs non indemnisés, bénéficiaires du RSA: 5 €

>> Je m'abonne pour un an (soit quatre numéros) à Médiacritique(s) à partir du n° ...

- Tarif adhérent: 10 € Tarif normal: 15 € Tarif de soutien: 20 € (ou plus...)
 Union européenne et Suisse: 25 € Reste du monde: 32 €

>> Je commande (frais de port compris – pour les commandes groupées et pour l'étranger, nous contacter)

- Le t-shirt « La télé commande » (gris et bleu): 13€. XXL – XL – S (entourer la taille choisie)
 Le t-shirt « Opinons » (noir et bleu): 13€. Homme: L – M – S // Femme: M – S – XS – XXS
 Le tote-bag « Opinons » (noir et bleu): 7,50€
 Le magazine Médiacritique(s): 3,50€ le n° (épuisés: n°s 1, 2, 11, 12, 18, 23). N°(s)
 Le livre L'Opinion, ça se travaille..., aux éditions Agone: 12,50 €.
 Le DVD des Nouveaux Chiens de garde: 18,40€.
 Des autocollants: prix libre (min. 2€ pour frais de port). Indiquez vos préférences grâce aux numéros; sinon vous recevrez par défaut un assortiment.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

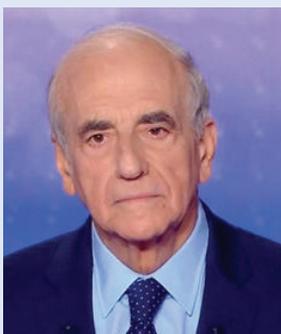
Signature :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier sur papier libre,
et à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre d'« Action-Critique-Médias », à l'adresse suivante:

Acrimed – 39, rue du Faubourg-Saint-Martin – 75010 Paris
Tél. : 09 52 86 52 91 — Email : acrimedinfo@gmail.com



Rendez un éditocrate heureux...



AVANT

Depuis plus de vingt ans, Acrimed porte une critique des médias indépendante, radicale et intransigeante. Association indépendante, Acrimed n'a recours ni à la publicité ni aux subventions; ce sont ses adhérentes et ses adhérents qui définissent son orientation, élisent son collectif d'animation, etc. Cette indépendance et la pérennité de nos activités ont un coût, et plus des trois quarts de nos ressources proviennent des adhésions et des dons. C'est pourquoi, cette année encore, nous faisons appel à vous et à votre générosité!

Vous pouvez faire des dons, cela ouvre droit à déduction fiscale. Vous pouvez adhérer à l'association, si vous partagez notre critique des médias, et cela ouvre aussi droit à déduction fiscale. Vous pouvez vous abonner à Médiacritique(s). Et vous pouvez faire tout ça à la fois!

APRÈS

